BnF Gallica

Le Nouveau Mercure galant : contenant tout ce qui s'est passé de curieux...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Le Nouveau Mercure galant : contenant tout ce qui s'est passé de curieux.... 1677-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

18701. Bis
H. Rés.

LE NOUVEAU
MERCURE
GALANT.

CONTENANT LES NOUVELLES
du Mois de Decembre 1677.
& plusieurs autres.

TOME X.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur
le second Perron de la S. Chapelle.

M. D. LXXVII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

17

8° H. 26484

VOTEGLEN

AU LECTEUR.

VOICY *le dixiéme Volume du Mercure, & le dernier de l'Année 1677. car quoy qu'il paroisse en Ianvier, il ne contient que les Nouvelles du Mois de Decembre, & on ne donnera que le premier jour de Fevrier celuy qui commencera l'Année 1678. Le ſuccés de ce Livre a eſté extraordinaire. Ie ne doute point qu'il ne ſoit deû aux prodiges de cette Campagne, aux Vers galans & ſérieux, & aux Pieces d'Eloquence qu'on m'a fait la grace de me donner de toutes parts, & c'eſt peut-eſtre le ſeul Livre dont un Autheur puiſſe publier le ſuccés ſans paroiſtre vain, puis qu'en cela il ne*

loüe que les Ouvrages d'autruy. Ie me trouve meſme dans quelque obligation de ne pas taire l'approbation qu'on a donnée au Mercure, afin que ceux qui m'ont envoyé les agreables Pieces qui le compoſent, connoiſſent qu'elles ont plû par tout ; ce qu'il me ſeroit aiſé de juſtifier par plus de quatre cens Lettres qui m'ont eſté écrites ſur le plaiſir que ſa lecture a cauſé. Il eſt certain que pour s'en déclarer l'ennemy, il faudroit vouloir qu'il n'y euſt ny Braves ny beaux Eſprits en France, & condamner en meſme temps toutes les Actions de valeur, & tous les galans Ouvrages de ceux qui écrivent.

Ie ſçay que le Titre a fait croire d'abord que le Mercure eſtoit ſimplement galant, & qu'il ne devoit tenir place que dans la Bibliotheque des Femmes, mais on eſt ſorty de cette er-

reur quand on y a veu des Pieces d'éloquence, des Harangues, des Relations fidelles & exactes, des Sieges & des Batailles, des Evenemens remarquables, des morceaux d'Histoire, & des Memoires glorieux à des Familles. Alors il est devenu le Livre des Sçavans & des Braves, apres avoir esté le divertissement du beau Sexe; & une marque incontestable de son succés, c'est qu'il a esté assez heureux pour plaire à Monseigneur le DAUPHIN, *& que ce Grand Prince veut bien soufrir qu'il paroisse toûjours à l'avenir sous son Nom. Ainsi vous verrez ce Nom auguste à la teste de celuy qui contiendra les Nouvelles de Janvier; & pour le rendre moins indigne d'un si grand honneur, il commencera en ce temps-là à paroistre avec tous les ornemens dont un Livre de cette nature puisse estre embelly. On fera graver dans chaque*

AU LECTEUR.

Volume trois ou quatre Planches, ſuivant les Sujets dont le Mercure parlera ; & comme les Enigmes ſont devenuës un Ieu d'eſprit qui plaiſt, comme on le voit par un nombre infiny de Gens qui cherchent à y donner des Explications, outre celles qui ſeront en Vers à l'ordinaire, on en mettra tous les Mois une autre en Figures, dont on laiſſera le mot à deviner. On y trouvera trois ou quatre Chanſons dont les Notes ſeront gravées. Elles ſeront compoſées par les meilleurs Maiſtres, & notées exprès pour le Mercure, de ſorte qu'on peut s'aſſurer qu'elles auront toute la grace de la nouveauté, puis que perſonne ne les aura veuës avant que le Volume où elles ſeront, ſoit en vente. Ceux qui voudront envoyer des Paroles, le pourront faire, on aura ſoin de les faire noter, ſi elles ſe trouvent propres à eſtre chantées.

AU LECTEUR.

Il y aura des Cartes de galanterie, & la premiere qui paroiſtra, ſera l'Empire de la Poëſie, de Mr. de Fontenelle. On peut croire ſur ce nom qu'elle ne manquera pas d'agrément. On donnera auſſi chaque Mois des Deſſeins gravez des Modes nouvelles, & quand on aura commencé, on ne diſcontinuëra plus, mais il faut établir beaucoup de choſes pour cela, & lier commerce avec bien des Gens. Ce ſera une commodité pour ceux qui auront inventé quelque choſe de nouveau, dans l'envie de contribuer au plaiſir de Monſeigneur le Dauphin, ou qui auront quelque chef-d'œuvre d'Art à propoſer au Public. Ils pourront en apporter les Deſſeins, & on les fera graver, s'ils meritent cette dépenſe. Elle ſera grande pour tous ces embelliſſemens, & devroit faire rencherir le Mercure de beaucoup; cependant comme on s'attache plus à

la gloire qu'à l'interest, l'augmentation du prix ſera tres-peu conſidérable, puis qu'il ne ſe vendra chez l'Imprimeur que ſeize ſols en blanc, & au Palais vingt ſols en parchemin, & vingt-cinq ſols en veau. Le Public a reçeu ce Livre ſi favorablement, qu'il eſt juſte de luy en marquer de la reconnoiſſance par les nouvelles beautez qu'on luy preſtera. Mais pour eſtre aſſuré d'en joüir, il doit prendre garde ſi on ne luy vend point de Mercures contrefaits. Il ne ſuffit pas de voir au bas qu'ils ont eſté imprimez à Paris; c'eſt ce qu'on ne manque jamais d'y mettre pour empeſcher qu'on ne les rejette comme faux. Il faudra examiner s'ils auront les Lettres fleuronnées & figurées, les Vignetes, le Frontiſpice, & generalement toutes les Planches que je viens de dire, qui ſeront à l'avenir dans les veritables. Ceux qui ſe

AU LECTEUR.

hazarderont à les contrefaire dans les Provinces, s'il s'en trouvequi s'yveüillent exposer, comme ils les debiteront sans Figures, seront obligez d'oster beaucoup de la matiere qui aura relation avec les Planches, & tout le reste demeurant sans liaison, sera un pur galimatias; outre qu'un Livre contrefait est toûjours remply de fautes, & qu'un Libraire qui songe à l'épargne, en retranche beaucoup de choses pour y employer moins de feüilles. Il ne faut pas s'étonner si des Livres si défigurez se donnent à meilleur marché que les veritables, & c'est cette mediocrité de prix qui peut encor faire voir qu'ils ne le sont pas. On prie ceux qui auront des Memoires à donner, de les adresser au Sieur Blageart Imprimeur & Libraire, demeurant à Paris Ruë S. Iacques, à l'entrée de la Ruë du Plâtre, & de faire sçavoir en quel lieu on

pourra estre éclaircy des circonstances dans le temps que les Articles seront employez. Pour les Histoires envoyées par des Particuliers, on croit devoir avertir une fois pour toutes, que si on y retouche, c'est seulement pour les mettre dans le stile serré du Mercure, qui doit estre le mesme par tout, ou pour oster quelquefois des choses qui sont trop libres, ouqui satirisant trop, pourroient chagriner les Intéressez. S'il arrive qu'on difére à mettre dans le Mois les choses qu'on donne, ce n'est qu'à l'égard des Galanteries, qui n'ont aucun besoin de l'ordre du temps ; mais tost ou tard on y met tout ce qui est bon, ou quand on ne le met point, ce n'est pas qu'on n'y trouve beaucoup d'esprit, mais il y a des choses tres-spirituelles & tres-bien tournées qui ne sont pas bonnes à imprimer. On ne sçauroit avoir trop de circonspection à rendre le Mercure

digne d'estre toûjours lû dans des lieux d'où la moindre liberté le banniroit. Comme beaucoup de Personnes font la grace d'écrire à l'Autheur, il les prie de ne point trouver mauvais s'il se dispense de leur répondre. Outre qu'il a besoin de son temps pour travailler & pour s'informer des Nouvelles de chaque Mois, il croit répondre assez quand il met les Ouvrages qu'on luy envoye. Les Libraires de Province sont avertis qu'on leur fera bon marché à proportion de l'éloignement des lieux, & de ce qu'il leur pourra couster pour le port. Chacun n'aura qu'à envoyer son Correspondant chez ledit Sieur Blageart, & on y fera les Paquets tant pour les Libraires que pour les Particuliers. Le prix des dix Volumes de l'Année 1677. ne sera point augmenté. Ils contiennent les Nouvelles des douze Mois, parce qu'on a ramassé dans le

AU LECTEUR.

premier celles de Ianvier, de Fevrier, & de Mars, jamais Conquérant n'ayant fait de ſi grandes Conqueſtes que LOÜIS LE GRAND *dans le cours d'une ſeule Année. Il n'y a point d'Hiſtoire qui en faſſe voir de pareilles, ſi on a égard à la force des Places qui ne manquoient ny d'Hommes ny de Munitions. Elles auroient eſté imprénables autrefois. Tant d'Actions ſurprenantes rendent ces dix Tomes conſidérables. On y rend la gloire qui eſt deuë à ceux qui ont fait les Conqueſtes, & à ceux qui les ont chantées, & on y ramaſſe mille choſes curieuſes qu'on n'auroit pû trouver enſemble, ſi le Mercure n'avoit jamais eſté fait. Les unes auroient eſté ſeparées ; les autres n'eſtant qu'en feüilles volantes, ſe ſeroient perduës, & il y en auroit eu beaucoup que la négligence de les recueillir auroit empeſchè de conſerver.*

NOUVEAU
MERCURE GALANT.

TOME X.

JE vous ſçay bon gré, Madame, de l'amitié que vous témoignez avoir priſe pour le Ruiſſeau. Elle ne me ſurprend point. Vous avez l'eſprit délicat, & j'eſtois per-

ſuadé en vous l'envoyant, qu'il ſeroit favorablement reçeu. Comme le mérite fait effet par tout, ce Ruiſſeau que vous appellez le plus galant des Ruiſſeaux, avoit fait un ſi grand bruit par les avantages que promettoit l'égalité de ſon cours, que toutes les Prairies qui pouvoient prétendre à ſes complaiſances, eſtoient charmées de ſa réputation. Ainſi, quoy que ce ſoit quelque choſe d'aſſez ſingulier qu'un Ruiſſeau Amant, celle qui eut la

gloire de s'attirer ſon hommage, avoit déja entendu parler de ce qu'il valoit, & vous pouvez croire que l'offre de ſes ſoins ne luy déplût pas. Vous en jugerez par cette Réponſe qu'elle luy fit, apres l'avoir écouté ſans l'interrompre.

LA PRAIRIE AU RUISSEAU.

QVe voſtre éloignement m'a fait ſouffrir de peine! Ie ſechois ſur le pied de me voir loin de vous,

Ie n'avois plus de Fleurs, & j'estois
entre nous,
Semblable à ces guérets que l'on
voit dans les Plaines ;
Mais puis que je vous voy, je m'en
vay refleurir,
Et seûre de vos Eaux, je ne sçaurois
périr.

Mais puis-je me flater que ces Eaux
si chéries
Ne coulent que pour moy ? n'est-il
point de Prairies
Dont l'émail éclatant puisse ar-
rester vos pas ?
Ie crains tout, mais enfin je ne le
pense pas.

Vous estes descendu d'une Source
trop pure,
*Pour ternir par cette action

Voſtre cryſtal & voſtre nom;
Et ſi j'en croy voſtre murmure,
Vous ne ſerez jamais inconſtant ny
parjure.

Cependant la rapidité
Dont je vous voy courir le long de
ce rivage,
Eſt de voſtre infidelité
Vn aſſez funeſte préſage.
Ah, ſi pour mon malheur, comme
un Ruiſſeau volage,
Apres avoir ſçeu m'engager,
Ie voyois voſtre cours ailleurs ſe
partager,
De combien de ſoucis me verrois-je
remplie?
Mais quand on va ſi viſte, il faut
qu'on ſoit leger;
Et ſi je m'en rapporte à ce qu'on en
publie,
Vous eſtes ſujet à changer.

Ie ſuis jalouſe enfin, & quand l'Ocean meſme,
Riche de tant de flots qu'il reçoit dans ſon ſein,
Auroit pour moy quelque deſſein,
Si ſon amour n'eſtoit extréme,
I'aimerois cent fois mieux un fidelle Ruiſſeau
Qui pour Thétis, ny pour ſon Diadéme,
Ne voudroit pas ailleurs puiſer deux goutes d'eau;
Voila comme je ſuis, & c'eſt ainſi que j'aime.

Ne me voir qu'en courant! ah je n'oſe y penſer,
Ie ſens à ce diſcours mes Fleurs ſe hériſſer,
Et le cruel Hyver me donne moins d'alarmes:

Helas, où courez-vous? coulez
plus lentement,
Le Lit que je vous offre a-t-il ſi
peu de charmes,
Qu'il ne puiſſe fixer la courſe d'un
Amant?

Venez vous égayer au bord de nos
Fontaines,
Leurs ondes par voſtre moyen
Se trouveront en moins de rien
Des Hélicons, des Hippocrenes,
Car je n'ignore pas au bruit que
vous menez
Que vous boüillez de vous y rẽdre:
C'eſt vainemẽt que vous tournez,
Ie ſçay que c'eſt là voſtre tendre.
Que vous diray-je plus? j'ay des
tapis de Fleurs
Sur qui vous pourez vous étendre,
L'Aurore chaque jour les baigne
de ſes pleurs,

LE MERCURE

Qui composent un doux mélange
Qui fait bõte à la fleur d'Orãge.

Ah laissez-vous tenter! au nom de nos amours
Faites sur vous quelques retours,
Et coulez tout au moins avec plus de paresse:
Si vous n'arrestez vostre cours,
Vous allez dans la Mer vous perdre pour toûjours,
Et je ne seray plus qu'un objet de tristesse;
Mais c'est en vain que je vous presse
De retarder un peu vostre extréme vistesse,
Et qu'un vent opposé seconde mes souhaits;
L'Amour & les Ruisseaux ne remontent jamais.

Ie ne demãde point que vous veniez
ſans ceſſe
M'aroſer nuit & jour ; non, quelque ſechereſſe
Qui puiſſe me brûler, je ne m'en plaindray pas,
Pourveu qu'en d'autres lieux, toûjours fidelle & tendre,
Vos Eaux, vos cheres Eaux, n'aillent point ſe répandre ;
Ie ne me fonde point ſur mes foibles appas,
Quoy qu'un Fleuve pompeux ſuivy de cent Rivieres,
Qui ſont ſes humbles Tributaires,
En ſuperbe appareil me vienne tous les ans
Apporter ſur mes bords cẽt liquides preſens.

Mais il faut dire tout, c'eſt un
Fleuve volage
Dont les débordemens ſans meſure
ny choix
S'étendent dans les Champs ainſi
que dans les Bois.
Qui peut s'accommoder d'un ſem-
blable partage,
Ne me reſſemble pas: Euſſiez-vous
plus d'attraits
Que l'on ne voit d'Epis chez la
blonde Cerés,
Si vous alliez ainſi de rivage en
rivage,
Ie vous prefererois le moindre Ma-
récage,
Et deuſſay-je en mourir, je romprois
pour jamais.

La netteté de ces Vers

vous fait assez voir qu'ils viennent de Source. Ils sont d'un Gentilhomme qui cherche la Nature dans tout ce qu'il fait, & qui par là ne fait jamais rien que d'agreable. Cet Ouvrage n'estant pas le seul que vous ayez veu de luy, le stile vous en doit faire deviner le nom. Il a des expressions heureuses qui le distinguent assez pour ne vous donner aucune peine à le reconnoistre. Deux Marys que vous voulez bien que je me dispense de

vous nommer, en prennent ſouvent d'inutiles ſur des ſoupçons mal fondez qui leur font paſſer de méchantes heures. Ils ſont tous deux dans les Charges, tous deux impitoyablement délicats ſur le Point-d'honneur, & par conſéquent tous deux jaloux, juſqu'à trouver du crime dans les plus innocentes converſations. La Femme de l'un eſt une Blonde bien faite, d'une taille fine & dégagée, l'œil bleu, bien fendu, & un vi-

sage qu'on peut dire avoir esté fait au tour. L'autre a pour Femme une grande Brune, qui a la douceur mesme peinte dans les yeux, le teint uny, le nez bien taillé, la bouche agreable, & des dents à se récrier. Ces deux Dames qui n'ont pas moins d'esprit que de beauté, ont encor plus de vertu que d'esprit, mais cette vertu n'est point farouche; & comme elles sont fort éloignées de l'âge où il semble qu'il y ait quelque obli-

gation de renoncer aux plaisirs, le Jeu, la Comédie, l'Opéra, & les Promenades, sont des divertissemens qu'elles ne se refusent point dans l'occasion. Il y a une étroite amitié entre elles, & cette amitié a peut-estre fait la liaison des Marys qui se sont gastez l'un l'autre, en se découvrant leur jalousie. Vous jugez bien, Madame, que cette conformité de sentimens les a fait agir de concert pour le remede d'un mal qui les tient dans une continuelle

inquiétude. C'eſt ce qui embaraſſe ces deux aimables Perſonnes, qui ne ſçauroient preſque plus faire aucune agreable Partie ſans qu'un des Marys ſoit leur ſurveillant. A dire vray, la trop exacte vigilance n'eſt pas moins incommode qu'injurieuſe. Quelque rendreſſe qu'une Femme puiſſe avoir pour celuy à qui le Sacrement la tient attachée, elle n'aime point à luy voir faire le perſonnage d'Argus. Tout ce qui marque de la défiance luy tient lieu d'ou-

trage; & les Marys ayant leurs heures de reſerve dont perſonne ne vient troubler la douceur, il eſt juſte qu'ils abandonnent les inutiles à ceux qui n'en profitent jamais ſans témoins. Les Dames dont je vous parle devenuës inſéparables & par leur veritable amitié, & par le fâcheux raport de leur fortune, n'oublioient rien pour ſe dérober, quand elles pouvoient, aux yeux de leurs importuns Eſpions. Ce n'eſt pas, comme je

vous l'ay déja dit, qu'elles euſſent aucune intrigue qui pût mettre leur vertu en péril, mais il ſuffiſoit qu'on ſe défiaſt de leur conduite pour leur faire prendre plaiſir à ſe débaraſſer de leurs Jaloux, & c'eſtoit pour elles un ſujet de joye incroyable qu'une Partie d'Opéra ou de Promenade faite en ſecret. Parmy ceux dont le Jeu leur avoit donné la connoiſſance (car ſi elles ne pouvoient s'empeſcher d'eſtre obſervées, elles s'eſtoient miſes ſur le pied de

faire une partie de ce qu'elles vouloient) deux Cavaliers auſſi civils que galants, leur avoient fait connoiſtre par quelques aſſiduitez que le plaiſir de contribuer à les divertir eſtoit un plaiſir ſenſible pour eux. Elles meritoient bien leurs complaiſances, & l'agrément de leur humeur joint à leur beauté qui n'eſtoit pas médiocre, pouvoit ne pas borner entierement à l'eſtime les ſentimens qu'ils tâchoient quelquefois de leur décou-

vrir. Ils estoient Amis, & quand ces Belles trouvoient l'occasion de quelque divertissement à prendre sans leur garde accoûtumée, elles n'estoient point fâchées d'en faire la Partie avec eux. Dans cette disposition, voicy ce qui leur arriva pendant que les jours estoient les plus longs; car, Madame, je croy que le temps ne fait rien aupres de vous à la chose, & qu'une avanture du Mois de Juillet que vous ignorez ne vous plaira pas moins à écouter

qu'une Avanture du Mois de Decembre. On m'en apprend de tous les coſtez, & ne vous les pouvant écrire toutes à la fois, j'en garde les Memoires pour vous en faire un Article ſelon l'ordre de leur ancienneté.

Le Jeu ſervant toûjours de prétexte aux Dames à recevoir les viſites des Cavaliers, tantoſt chez l'une, & tantoſt chez l'autre, la Feſte d'un des deux arrive. Elles luy envoyent chacune un Bouquet. Cela ſe prati-

que dans le monde. Il leur en marque sa reconnoissance par des Vers galans, & par une tres-instante priere de prendre jour pour venir souper dans une fort belle Maison qu'il a aupres d'une des Portes de la Ville, où il les attendra avec son Amy. Le Party est accepté, mais l'importance est de venir à bout de la défiance des Marys qu'on ne veut point mettre de la Feste. Heureusement pour elles, ils se trouvent tous deux chargez d'affaires en mes-

me temps. On choisit ce jour. Le Cavalier est averty. Les ordres sont donnez, & il ne s'agit plus que d'executer. Les Dames feignent de vouloir aller surprendre une de leurs Amies qui est à une lieuë de Paris, & d'où elles ne doivent revenir qu'au frais. Un des Marys les veut obliger à remettre au lendemain, afin de leur tenir compagnie, & de se délasser un peu de l'accablement des affaires. Il n'en peut rien obtenir, & sur cette con-

restation arriva un Laquais de la Dame qui les avertit de son retour, & qu'elle viendra joüer l'apresdînée avec elles. Leurs mesures sont rompuës par ce contretemps. Les deux Amies dissimulent. Refuser une Partie de Jeu pour en proposer une autre qui les laisse disparoistre pour tout le reste du jour, ce seroit donner de legitimes soupçons. Elles joüent, demeurent à souper ensemble apres que le Jeu est finy, & feignent d'y avoir gagné un mal de

teſte qui leur oſte l'appétit, & qui ne peut eſtre ſoulagé que par une Promenade aux Thuilleries. On met les Chevaux au Caroſſe. Le Mary que leur empreſſement à vouloir faire une Partie de Campagne ſans luy, avoit déja commencé d'inquieter, les fait ſuivre par un petit Homme inconnu qui entre avec elles aux Thuilleries, & les en voyant ſortir incontinent par la Porte qui eſt du coſté de l'eau, & monter dans une Chaiſe Roulante qu'elles

elles avoient donné ordre qu'on y fist venir, découvre le lieu du Rendez-vous, & en vient donner avis au Mary. Le coup estoit rude pour un Jaloux. Il court chez son Associé en jalousie, luy conte leur commun desastre, & luy faisant quitter les Affaires qu'il n'avoit pas encor achevé de terminer, le mene où la Feste se donnoit. Ils trouvent moyen d'entrer dans la Court sans estre veus, & se gliſſent de là dans le Jardin, d'où ils peuvent aisément

découvrir tout ce qui ſe paſſe dans la Salle. Elle eſtoit éclairée d'un fort grand nombre de Bougies. Ils s'approchent des Feneſtres à la faveur de quelques Arbres faits en Buiſſons ; & quoy qu'ils ne remarquent rien qui ſente l'intrigue dans les reſpectueuſes manieres dont les Cavaliers en uſent avec leurs Femmes, elles leur paroiſſent de trop bonne humeur en leur abſence, & ils voudroient qu'elles ne ſe montraſſent aimables que pour eux. Le

Soupé s'acheve au ſon des Hautbois qui prennent le chemin du Jardin où la Compagnie les ſuit. Les Marys qui veulent voir à quoy l'Avanture aboutira, ſe retirent dans un Cabinet de verdure où ils demeurent cachez. Les Dames ont à peine fait un tour d'Allée, qu'elles voyent l'air tout couvert de Fuſées volantes, qui ſortent du fonds du Jardin; les Etoilles & les Serpentaux qu'elles font paroiſtre tout-à-coup, les divertiſſent plus agrea-

blement que leurs Marys, qui ne sont pas en estat de gouster le plaisir de cette surprise. L'aimable Brune dont je vous ay fait le Portrait prend une de ces Fusées, & la veut tirer elle-mesme. Celuy qui donne la Feste s'y estant inutilement opposé, luy met un Mouchoir sur le cou, dans la crainte qu'elle ne se brûle. Le Mary perd patience, il veut s'échaper. Celuy qui est avec luy dans le Cabinet l'arreste, & a luy-mesme besoin d'estre ar-

resté au moindre mot qu'il voit qu'on dit tout bas à sa Femme. Jamais Jaloux ne souffrirent tant. Ils frapent des pieds contre terre, arrachent des feüilles, les mangent de rage, & on pretend qu'un des deux pensa crever d'une Chenille qu'il avala. Apres quelques Menuets dansez dans la grande Allée, on vient dire aux Dames qu'un Bassin de Fruit les attendoit dans la Salle pour les rafraischir. Elles y retournent & n'y tardent qu'un moment,

parce que minuit qui ſonne leur fait une neceſſité de ſe retirer. Les Cavaliers les accompagnent juſqu'à leur Chaiſe roulante qu'elles quittent pour aller reprendre leur Caroſſe qu'elles ont laiſſe à l'autre Porte des Thuilleries, & cependant les Hautbois qui ne ſont point avertis de leur départ continuënt à joüer dans le Jardin. Leur preſence eſt un obſtacle fâcheux à l'impatience des Réclus du Cabinet de verdure qui brûlent d'en ſortir pour s'ap-

procher des Feneſtres comme ils ont fait pendant le Soupé. Il eſt vray qu'ils ne demeurent pas longtemps dans cette contrainte, mais ils n'en ſont affranchis que pour ſouffrir encor plus cruellement. Un de ces Meſſieurs de la Muſique champeſtre eſtant entré dans la Salle pour demander quelque choſe à celuy qui les employoit, revient dire à ſes Compagnons qu'il n'y avoit plus trouvé perſonne, & qu'il n'avoit pû ſçavoir ce que la Compa-

gnie estoit devenuë. Les Marys l'entendent, & c'est un coup de foudre pour eux. Leur jalousie ne leur laisse rien imaginer que de funeste pour leur honneur. Ils pestent contre eux-mesmes de leur lâche patience à demeurer si long-tẽps témoins de leur honte, & ne doutant point que leurs Femmes ne soient dans quelque Cabinet avec leurs Amans, ils sortent du Jardin, montent en haut, vont de Chambre en Chambre, & trouvant une Porte fermée, ils font

tous leurs efforts pour l'enfoncer. Un Domestique accourt à ce bruit. Il a beau leur demander à qui ils en veulent. Point de réponse. Ils continuent à donner des pieds contre la Porte, & le Domestique qui n'est point assez fort pour les retenir, commence à crier aux Voleurs de toute sa force. Ces cris mettent toute la Maison en rumeur. On vient au secours. Chacun est armé de ce qu'il a pû trouver à la haste, & le Maistre-d'Hostel tient un Mousqueton qu'il

n'y a pas plaiſir d'eſſuyer. Nos Deſeſperez le craignent. Ils moderent leur emportement, & on ne voit plus que deux Hommes interdits, qui ſans s'expliquer enragent de ce qu'on met obſtacle à leur entrepriſe. Comme ils ne ſont connus de perſonne, & qu'ils n'ont point leurs Habits de Magiſtrature, on prend leur ſilence pour une conviction de quelque deſſein criminel; & afin de les faire parler malgré eux, le Maiſtre-d'Hoſtel envoye chercher

un Commissaire sans leur en rien dire, & les fait garder fort soigneusement jusqu'à ce qu'il soit arrivé. Cependant les Cavaliers qui ont remené les Dames aux Thuilleries, reviennent au lieu où s'est donné le Repas, & sont surpris de voir en entrant qu'on amene un Commissaire. Ils en demandent la cause. On leur dit que pendant que tout le monde estoit occupé en bas à mettre la Vaisselle d'argent en seûreté, deux Voleurs s'estoient coulez dans les

Chambres, & avoient voulu enfoncer un Cabinet. Ils y courent avec le Commissaire qui les livre pendus dans trois jours. Jugez de l'étonnement où ils se trouvent quand on leur montre les pretendus Criminels. Le Commissaire qui les reconnoist se tire d'affaire en habile Homme, & feignant de croire que ce sont eux qui l'ont envoyé chercher, il leur demande en quoy ils ont besoin de son ministere. Ils l'obligent à s'en retourner chez luy,

ſans s'éclaircir de la béveuë qui l'a fait appeller inutilement ; & les Cavaliers qui devinent une partie de la verité, ayant fait retirer leurs Gens, leur ofrent telle réparation qu'ils voudront de l'inſulte qu'on leur a faite ſans les connoiſtre. C'eſt là que le myſtere de la Feſte ſe dévelope. Celuy qui l'a donnée leur découvre qu'elle eſt la ſuite d'un Bouquet reçeu, & qu'ayant prié les Dames d obtenir d'eux qu'ils luy fiſſent l'honneur d'en venir partager le

divertiſſement avec elles, il avoit eu le chagrin d'apprendre qu'un embarras impréveu d'affaires n'avoit pas permis qu'ils les pûſſent accompagner; qu'il venoit de les remener chez elles, & qu'il eſperoit trouver une occaſion plus favorable de lier avec eux une Partie de plaiſir. Tandis qu'il ajoûte à ces excuſes des civilitez qui adouciſſent peu à peu la colere de nos Jaloux, ſon Amy envoye promptement avertir les Dames de ce qui vient

d'arriver, afin qu'elles prenent leurs mesures sur ce qu'elles auront à dire à leurs Marys. Ils quitent les Cavaliers satisfaits en apparence de cette défaite, & fort résolus de faire un grand chapitre à leurs Femmes. Elles préviennent leur méchante humeur, & les voyant retourner chagrins, elles leur content en riant la malice qu'elles leur ont faite de ne les mettre pas d'une Partie dont on avoit souhaité qu'ils fussent ; ce qui devoit leur faire con-

noiſtre que quand les Femmes ont quelque deſſein en teſte, elles trouvent toûjours moyen de l'executer. Les Marys ſe le tinrent pour dit; & ceux qui ont ſçeu les circonſtances de l'Hiſtoire, aſſurent que depuis ce temps-là ils ont donné à leurs Femmes beaucoup plus de liberté qu'ils ne leur en laiſſoient auparavant. C'eſtoit le meilleur party à prendre pour eux. Le beau Sexe eſt ennemy de la contrainte, & telle n'auroit jamais la moindre

tentation de galanterie, qui n'en refuſe pas quelquefois l'occaſion pour punir un Mary de ſa défiance.

Comme une peine qu'on a meritée ne donne jamais ſujet de plaindre celuy qui la ſoufre, on peut dire tout au contraire qu'on voit rarement récompenſer la Vertu ſans qu'on en témoigne de la joye. C'eſt ce qui a paru depuis peu quand Monſieur le Comte d'Ayen a eſté reçeu Duc & Pair au Parlement. Ses belles qua-

litez luy ont acquis une eſtime ſi generale, que toute la Cour s'eſt intereſſée aux avantages que luy donne ce nouveau Rang. Il eſt Fils de Monſieur le Duc de Noailles, & c'eſt aſſez dire pour faire connoiſtre qu'il partage la Pieté, qui eſt comme un Bien héréditaire dans toute cette Illuſtre Maiſon. Les ſoins qu'il a pris de ſe rendre les belles Lettres familieres, ne l'ont pas empeſché d'aprendre tout ce qu'on peut ſçavoir dans la Guerre. Il

commença de donner des marques de ſon courage, lors qu'on envoya du Secours aux Hollandois contre l'Eveſque de Munſter. Il a toûjours ſervy depuis ce temps-là; & le Roy voulant montrer la ſatisfaction qu'il avoit de ſa conduite, le fit l'Année derniere Mareſchal de Camp.

Sa Majeſté a fait le meſme honneur depuis quelques jours à M^rs de Tracy & de Rubantel. Je vous ay appris tant de choſes avantageuſes du premier dans

ma Lettre du Mois d'Avril, que je n'ay plus rien à vous en dire, ſinon qu'il a continué depuis ce temps à ſervir comme il avoit fait auparavant. On ne peut mieux ſçavoir ſon Meſtier, avoir plus de courage, ny prévoir de plus loin les choſes qui doivent arriver. Mr de Rubantel qui a le meſme Employ que luy dans les Gardes, a fait auſſi paroiſtre beaucoup de zele, de valeur & d'application, toutes les fois que l'occaſion s'eſt offerte d'en don-

ner des marques. Plusieurs de cette Famille ont finy glorieusement leurs jours dans le Service, & ont merité par là de vivre toûjours.

C'est un avantage qui est assuré à Dom Joseph d'Ardenne, Comte d'Illes, Lieutenant General des Armées du Roy. Il est mort apres avoir tres-bien servy en son temps. Il estoit d'une Maison fort considérable, & la Noblesse du Roussillon avoit beaucoup de créance en luy.

Mr l'Abbé de Castelan est mort aussi, fort regreté de quantité de Personnes de la plus haute Qualité, qui avoient beaucoup d'estime pour luy. Il estoit Frere de Mr de Castelan Major des Gardes, dont la bonne mine & le courage estoient connus, & que nous avons perdu à Gigery.

Apres ces tristes Nouvelles, voudrez-vous bien, Madame, écouter les Plaintes d'un Malheureux, que plus d'une infidelité souf-

ferte n'a pû guérir de la foi-
bleſſe d'engager toûjours
ſon cœur ? Il les fait avec
aſſez d'eſprit pour meriter
que vous perdiez un peu de
temps à l'entendre ; & quoy
que vous vous ſoyez renduë
inſenſible aux maux de l'A-
mour, la maniere dont il
exprime les ſiens vous pour-
ra toucher.

L'AMANT TROMPE'.

DEgoûté pour toûjours des
Beautez de la Cour,
Ie peſtois hautement contre leur
inconſtance,
Et d'un Homme, ennemy declaré
de l'Amour,
I'affectois en tous lieux l'heureuſe
Indiférence.

La Chaſſe me plaiſoit, & toûjours
dans les Bois,
Pour mieux me garantir des ſur-
priſes des Belles,

I'évitois avec ſoin le piege des
Ruelles, (choix.
Et la Retraite eſtoit mon dernier

Si mes traits pourſuivoient quelque
Beſte ſauvage,
Ie n'apprehendois point d'en eſtre
mal-traité,
Et des Oyſeaux, d'accord dans leur
tendre ramage,
I'enviois la fidelité.

De leur commerce heureux le tran-
quille avantage
Me faiſoit plaindre le malheur
D'un Amant qui ſurpris d'une
douce langueur,
Sur la foy d'un bel œil imprudem-
ment s'engage
A riſquer en aimant, le repos de
ſon cœur.

Le mien que les dehors d'une belle
apparence
A s'en laisser duper avoient cent
fois réduit,
En retiroit au moins ce fruit
Qu'une assez longue expérience
Le mettoit en état de n'estre plus
séduit.

Mais pour ne pas aimer quand le
panchant y pousse,
En vain nous employons nos soins;
C'est une habitude si douce,
Qu'on la reprend lors qu'on le croit
le moins.

Vn jour assis sur la Fougere,
Ie prenois des Zéphirs le frais dé-
licieux,
Quãd j'aperçeus une jeune Bergere
Dont l'éclat ébloüit mes yeux.

L'art ne luy prestoit rien; sa beauté
naturelle
Brilloit avec tant d'agrément,
Que plein d'un doux saisissement,
Au péril de ne faire encor qu'une
Infidelle,
Ie courus rendre hommage à cet
Objet charmant.

Quel bonheur fut le mien! nos
cœurs d'intelligence
Se trouverent tous deux en mesme
temps charmez;
Il sembloit que l'Amour jaloux de
sa puissance,
L'un pour l'autre les eust formez.

Depuis ce temps, unis par les plus
belles chaînes,
Nous ignorions l'usage des soû-
pirs;

Et dans leur pureté, ſans mélange
de peines,
Nous gouſtions les plus doux
plaiſirs.

Nos flâmes chaque jour devenoient
plus ardentes,
Tout nous rendoit heureux dans ce
charmant ſejour ;
Et des paſſions violentes,
Nous n'y ſentions que celle de
l'Amour.

L'ame pleinement ſatisfaite,
Ie n'enviois le ſort ny des Rois, ny
des Dieux,
Et je préferois la Houlete
Au Deſtin le plus glorieux.

Vn Habit de Berger m'en donnoit
l'innocence,

Ie ne dédaignois point de garder
des Troupeaux,
Et d'accorder des Chalumeaux,
Favorisé de l'Ombre & du Si-
lence,
Au doux murmure des Ruisseaux.

Tel Iupiter descëdu sur la Terre,
Quitta l'éclat pompeux de sa Di-
vinité,
Et fit hommage du Tonnerre
Aux pieds d'une jeune Beauté.

L'Amour causa cette métamor-
phose,
D'Apollon il fit un Pasteur,
Et sur ce grand Exemple il n'est
rien que l'on n'ose
Pour se rendre maistre d'un cœur.

I'aurois plus fait encor pour tou-
cher ma Bergere.

Falloit il qu'un Rival vinſt corrompre ſa foy,
Ou devoit-il aſſez luy plaire
Pour partager des vœux qui n'eſtoient deûs qu'à moy?

L'Ingrate me trahit; Dieux, qui l'auroit pû croire?
Mon feu ſe repoſoit ſur ſa ſimplicité;
Cent ſermens m'aſſuroient, elle en perd la mémoire,
Et court à l'infidelité.

Pour me vãger de l'Inhumaine,
En vain d'un vif dépit j'écoute le tranſport.
I'ay beau m'abãdonner tout entier à la haine,
L'Amour eſt toûjours le plus fort.

Mon ſort a bien changé, je pers tout
ce que j'aime,
La douceur d'eſtre aimé rempliſſoit
mes deſirs ;
On me l'oſte, & le Ciel dans mon
malheur extréme
Me condamne peut-eſtre à d'eter-
nels ſoûpirs.

Amour, toy qui d'abord me fus ſi
favorable,
Dans cette triſte extremité,
Rens-moy cette belle Coupable,
Ou ma premiere liberté.

Cette Piece a quelque choſe de champeſtre, & je l'ay choiſie exprés de ce caractere parmy beaucoup

d'autres que j'ay à vous faire voir, pour donner à ma Lettre une plus agreable diverſité. On ne m'en a point nommé l'Autheur. J'ay ſçeu ſeulement qu'il n'avoit pas un Génie moins heureux dans les matieres badines, que dans celles qui ſont éloignées de l'enjoüement, & qu'il achevoit de mettre en Vers libres le Teſtament de Mademoiſelle du Puy. Il n'en fut jamais un plus extraordinaire. Il fait grand bruit icy. Tout le monde en

parle, tout le monde ſou-
haite l'avoir, & je n'en ay
pû encor recouvrer de Co-
pie entiere à vous envoyer.
Mademoiſelle du Puy eſt
cette celebre Joüeuſe de
Harpe qui mourut il y a
deux ou trois mois, & voicy
entr'autres Articles ce que
j'ay entendu debiter du
Teſtament dont il s'agit.
Il porte qu'il n'y auroit à
ſon Enterrement ny Boſſus,
ny Boiteux, ny Borgnes, &
on y trouve marqué le
nombre d'Hommes ma-
riez, de Femmes & de Filles

qu'elle ſouhaitoit qu'on en priaſt. Elle ordonne que ſa Maiſon ne ſera loüée pendant vingt ans qu'à des Perſonnes qui feront Preuve de Nobleſſe, & donne une Place pour faire un Jardin, à condition que celuy à qui elle la laiſſe n'y fera point planter d'Arbres nains. Vous jugez bien par là, Madame, que la Demoiſelle eſtoit raiſonnablement viſionnaire. Vous en ſerez encor mieux perſuadée quand je vous auray appris, que comme il n'y a

presque personne qui n'ait son Animal favory, elle avoit des Chats qu'elle n'a pû oublier en mourant. Ainsi elle a étably une Rente pour leur nourriture, & un Revenu considérable dont doit joüir celuy à qui elle en confie le soin. Vous direz que cette Rente luy assurant dequoy vivre, il y a du moins quelqu'un qui profite de sa folie. La chose ne recevroit point de difficulté, si c'estoit pour ce quelqu'un que la Rente eust esté faite via-

gere, mais elle ne l'eſt que pour ſes Chats ; & comme elle s'éteint par leur mort, il faut qu'il meure avant eux, s'il veut empeſcher qu'elle ne luy manque. Elle avoit leu ſans-doute que quelques Peuples avoient autrefois établi des Hoſpitaux pour les Chiens, & qu'il y en a encor aujourd'huy en Turquie, quoyque les Mahometans aiment moins les Chiens que les Chats, pour leſquels ils ont une grande vénération. Pour ſa Harpe qui

luy avoit fait gagner tant de Bien, elle la laisse à un Aveugle des Quinze-vints, qu'elle avoit entendu dire qui joüoit admirablement des Instrumens.

Comme vous aimez la Musique, je vous souhaitay fort dernierement dans une Assemblée où il y eut un tres-grand Concert. J'y recouvray les Paroles du dernier Air que feu Mr le Camus a composé. Vous me les avez demandées, & je vous les envoye. La belle Mademoiselle de Ville-

neuve les chanta avec une juſteſſe à laquelle on ne peut rien ajoûter ; tout le monde en fut charmé, & jamais il n'y eut tant de loüanges, ny ſi juſtement données.

AIR.

N'Eſtes-vous point reſveuſe & triſte quelquefois ?
De vos Rochers & de vos Bois
N'allez-vous point chercher les plus ſombres demeures,
Et dans ces Lieux charmans, ſenſible à mon amour,
Ne paſſez-vous point quelques heures,
Comme j'y paſſe tout le jour ?

Mr de Frontiniere a fait ces Paroles. Elles sont touchantes d'elles-mes. Jugez ce qu'elles me parurent dans la bouche d'une Personne qui est si propre à toucher. A vous dire vray, Madame, il y a un peu de risque à courir, & la beauté de Mademoiselle de Villeneuve jointe à celle de sa voix, est quelque chose de si dangereux, que pour le repos de bien des Gens, il seroit à souhaiter qu'elle ne se laissast point voir quand elle

chante. Voicy d'autres Paroles sur un sujet tout diférent. M^r Moliere en a fait l'Air depuis peu avec son succés ordinaire.

AIR.

J'Aime l'Eau pour l'amour du Vin;
Elle fringue mon Verre,
Elle arrose la Terre,
Et nourrit le Raisin.
J'aime l'Eau pour l'amour du Vin.

Vous voulez bien, Madame, que j'ajoûte quatre Vers à ces Paroles. Une

Dame qui eſt encor fort belle, quoy que dans un âge où il ſemble qu'il ne ſoit plus permis de prétendre à la Beauté, diſoit agreablement ces derniers jours, ſur le ſujet de ſa Feſte qui approchoit, que ſa belle ſaiſon eſtoit paſſée, & que ce n'eſtoit plus pour elle que naiſſoient les Fleurs. Un Cavalier auſſi galant que ſpirituel, l'entendit, & le jour de cette Feſte eſtant venu, il luy envoya un Bouquet de Tubéreuſes, qui ſont aſſez

rares au Mois de Decembre. Le Bouquet estoit accompagné de ce Quadrain.

La Beauté que le temps croit avoir effacée,
Ne vous doit point couster de pleurs ;
De ces Fleurs, belle Iris, la saison est passée,
Ce sont pourtant de belles Fleurs.

C'estoit quelque chose d'admirable que les Jardins enchantez du Palais d'Armide, où il en naissoit en tout temps & de toutes les façons. Quoy que vous

foyez instruite de tout ce qui est arrivé à cette belle Princesse par la lecture du Tasse, lisez je vous prie ce qui en a esté imprimé depuis peu sous le titre des Avantures d'Armide & de Renaud. Vous en serez satisfaite. Ce Livre est fort agreable, & vous dire qu'il est de Mr le Chevalier de Meré, c'est vous dire que vous y trouverez autant de pureté de langage, que de délicatesse d'expression.

Vous ne serez pas moins contente du Compliment

que Mr Doujat eut l'honneur de faire à Monsieur le Chancelier, lors qu'il le fut salüer pour la Faculté de Droit de l'Université de Paris, dont il est le plus ancien Docteur Régent. Il estoit accompagné de ses Collégues, & fut presenté par Monsieur Pelletier Conseiller d'Etat, comme il l'avoit esté en pareille rencontre par Mr de Lamoignon à feu Monsieur Daligre.

COMPLIMENT
A MONSIEUR
LE CHANCELIER.

MONSEIGNEUR,

Le juste choix que le Roy a fait de vostre Personne, pour l'élever à la plus haute Dignité de la Robe, est sans doute la plus infaillible marque d'un merite achevé. Mais c'est encore une preuve bien

convainquante, que ce merite est generalement reconnu, devoir que les Loix, qui ordinairement ſont muettes au milieu des Armes, prennent d'abord un tel éclat entre vos mains, qu'on n'entend de tous coſtez que des acclamations & des applaudiſſemens, pour une action pacifique, dans un temps où les Triomphes de noſtre invincible Monarque font tant de bruit en tous lieux, par des miracles de guerre ſi continuels & ſi ſurprenans.

On peut bien, Monſei-

gneur, les appeller ſurprenans, puis qu'ils n'ont point d'exemple dans toute l'Antiquité, & que l'on n'a gueres moins de peine à les croire apres qu'ils ſont arrivez, qu'à les imaginer avant qu'ils arrivent. En effet, il n'y a perſonne qui ſoit capable de les concevoir, que cet incomparable Génie qui ſeul les ſçait executer. Car enfin peut-on comprendre cette ſage conduite qui pourvoit à tout; cette activité qui eſt par tout; cette intrépidité heroïque qui anime tout; &

enfin cette auguſte preſence qui vient à bout de tout?

Mais peut-on aſſez admirer les prodiges que ces grands reſſorts ont produit dans le cours de cette ſeule Année, qui n'eſt pas encore finie? une Campagne qui en vaut pluſieurs, ſi hautement achevée, en la Saiſon qu'on l'ouvroit à peine autrefois; & recommencée avec un pareil ſuccés, auſſitoſt que les Ennemis ont finy les marches & les contremarches qu'ils ont appellées leur Campagne: pluſieurs

sieurs Places qu'on n'avoit osé attaquer, ou qu'on avoit attaquées inutilement en divers temps, emportées dans peu de jours: une Bataille gagnée par un autre Soy-mesme pendant deux Sieges; ces Braves de toutes Nations forcez en un moment derriere leurs plus forts Remparts, aussi-bien qu'en rase Campagne; & leurs prodigieuses Armées également défaites en combatant & sans combatre?

Vostre zele pour le service & pour la gloire du Roy,

me fait esperer, Monseigneur, que vous excuserez facilement cette digression sur un Sujet si agreable, & où Vous & les Vostres avez toûjours eu tant de part.

Nous voyons, Monseigneur, dans vos sages Conseils, dans vos soins vigilans & fideles, & dans toute vostre Vie, de grandes matieres de plusieurs Panegyriques; & nous voudrions bien nous pouvoir acquiter de ce qui vous est deû en cette occasion. Mais le temps d'un Compliment, dont je

vois bien que j'ay déja paſſé les bornes, ne me permet pas de ſuivre cette juſte inclination ; & je connois trop ma foibleſſe, pour me hazarder à une ſi difficile entrepriſe. Il me ſuffira de dire, en paſſant, ce qui eſt connu de tout le monde, que vous ſçavez joindre admirablement bien des choſes qui ne ſe trouvent gueres d'accord que dans les Hommes extraordinaires : un Eſprit penétrant, avec un jugement ſolide ; une modération ſans exemple, avec une éminente fortune ; & une

probité inflexible, qui ne considere personne quand il faut juger, avec une affabilité obligeante qui ne rebute personne, quand il faut écouter.

Ainsi, Monseigneur, la justice que le Roy vient de faire à vostre vertu, & à vos longs & importans Services, est un moyen assuré pour la rendre par une seule action, au reste de ses Sujets; & la connoissance que l'on a de cette verité, dont on voit déja les effets, répand dans tous les Cœurs

une joye qui n'eſt pas concevable.

Cependant, Monſeigneur, la Faculté de Droit oſe ſe flater de l'eſpérance que dans cette commune allégreſſe vous aurez la bonté de diſtinguer ſon zele parmy celuy des autres Corps, qui ont eu déja, ou qui auront enſuite l'honneur de rendre de ſemblables devoirs à Voſtre Grandeur.

Pour nous attirer cet avantage, il ſuffiroit de l'attachement particulier qu'exige de nous la profeſſion des

Loix, dont vous estes l'Oracle & l'appuy tout ensemble.

Mais outre cette dépendance aussi glorieuse que necessaire, aux obligations de laquelle nous tâchons de répondre par une profonde vénération, & par des vœux ardens & sinceres; que ne devons-nous pas à V. G. pour l'inclination qu'elle a toûjours témoignée de voir rétablir l'Etude de la Jurisprudence; qui vous est chere, parce que vous la possedez parfaitement, & parce

que vous en connoissez mieux que personne l'importance & la necessité ? Vous sçavez, Monseigneur, combien elle est décheuë de sa premiere splendeur dans ce Royaume où on l'a veuë si florissante pendant plusieurs Siecles.

Maintenant que vous estes en état de la vanger du mépris injurieux qu'en font ceux à qui elle est inconnuë; que pouvons-nous souhaiter de plus honorable pour V. G. & de plus utile pour le Public, si ce n'est l'entier accomplissement de vos grands

& loüables desſeins ; & que pour en voir l'effet, vous puiſſiez ſervir le Roy & l'Etat dans les nobles fonctions d'une Dignité ſi éminente auſſi longuement que dans celles de tous les autres Emplois que vous avez ſi dignement remplis ?

Monſieur le Chancelier reçeut cette Députation d'une maniere toute obligeante. Le merite particulier de Mr Doujat luy eſtoit connu, & il ſçavoit la reputation qu'il a parmy

tous ceux qui eſtiment les belles Lettres. La place qu'on luy a donnée dans l'Académie Françoiſe en eſt une marque. Il eſt originaire de Touloufe, deſcendu d'un Loüis Doujat, qui fut pourveu le premier il y a environ 160. ans de la Charge d'Avocat General du Grand Conſeil, cette Compagnie n'en ayant point eu avant luy. Un de ſes Fils ſe fit Conſeiller au Parlement de Touloufe, l'autre demeura à Paris, & depuis ce temps-là il y a

toûjours eu des Officiers de ce nom dans quelqu'une des Cours Souveraines de ces deux Villes.

Apres la mort de Mr du Nozet, Auditeur de Rote, Mr l'Abbé Doujat dont je vous parle, fut proposé par Mr de Marca Archevesque de Toulouse, pour estre envoyé à sa place, & feu Mr le Cardinal Mazarin, instruit de sa haute capacité, luy avoit fait dire qu'il se tinst prest à partir ; mais les grandes Alliances & les correspondances que Mrs

de Bourlemont avoient en Italie, jointes à quelques autres considerations importantes, firent tourner les choses, sur la priere de Mr l'Evesque de Castres depuis Archevesque de Toulouse, en faveur de Monsieur son Frere qui s'est dignement acquité de cet Employ dans des conjonctures assez difficiles. Ce changement n'eut pas lieu de le chagriner, puis qu'il fut cause de l'honneur qu'il reçeut d'estre employé par feu Mr le President de Pe-

rigny, à donner à Monſeigneur le Dauphin les premieres teintures de l'Hiſtoire & de la Fable. Il fut ſurpris des talens extraordinaires qui éclatoient en ce jeune Prince dés l'âge de ſix ans. Il s'agiſſoit de les cultiver, & cela luy donna occaſion de compoſer un Abregé de l'Hiſtoire Gréque & Romaine ſur Velleius Paterculus. Cet Ouvrage merite l'approbation que luy a donnée le Public. Il a fait imprimer depuis ce temps-là un Recüeil en La-

tin de tout ce qui regarde le Droit Ecclesiastique particulier à la France, & ensuite une Histoire du Droit Canon. Il travaille presentement à celle du Droit Civil qui paroistra bientost, & à des Notes sur Tite-Live pour l'usage de Monseigneur le Dauphin. On les imprime; & comme le Païs Latin n'est pas un Païs inconnu pour vous, je me persuade, Madame, que vous ne manquerez pas de curiosité pour les voir.

Dans le temps que tous

les Corps se sont empressez à venir faire leurs Complimens à Monsieur le Chancelier, sur le nouveau rang où le Roy l'a élevé, les Muses ne sont pas demeurées muetes; & voicy des Vers qui ont esté adressez à Mr Calpatri, Maistre des Comptes.

POUR MONSIEUR
LE CHANCELIER.

LOüis *le Grand, & le plus grand des Rois,*
Ne peut faire que de grãds choix,

Et celuy-cy n'a rien, Calpatri, qui
m'étonne.
C'eſt un grand Monarque qui
donne,
Et c'eſt un grand Sujet par ſoy, par
ſes Emplois
Qui reçoit, dés longtemps fidele à
la Couronne,
Capable auſſi plus que perſonne
Par les ſoins qu'il a pris des Armes
& des Loix,
De ſoûtenir l'éclat dont Thémis
l'environne.
Enfin c'eſt le TELLIER, *tout utile*
à la fois
Au Public, à l'Etat, ce Miniſtre
d'élite
Dont le Prince aujourd'huy cou-
ronne le merite.

Il eſt certain que le choix

que le Roy a fait de Monſieur le Tellier pour la plus importante Charge de l'Etat, a eſté reçeu avec les acclamations de toute la France, & c'eſt ce qui a donné lieu aux deux Quatrains ſuivans. La Juſtice parle dans le premier.

QUATRAIN.

IE ne veux plus ſonger qu'à gouſter le repos
Que vient de me donner le plus grãd des Héros:
Ainſi ſi je paroìs n'eſtre plus occupée,
Le Pere a ma Balance, & le Fils mon Epée.

AUTRE.

LOüIS par ſa rare prudence
En ſoulageant Thémis, montre que
par ſon choix,
Il veut que le TELLIER *en tienne*
la Balance,
Quand ſon Fer eſt tenu par l'Il-
luſtre LOUVOIS.

Je ſçay, Madame, que ces témoignages de joye & de reſpect rendus à ce grand Miniſtre, n'auront rien de ſurprenant pour vous à qui tout ſon merite eſt connu; mais il vous le ſera ſans doute d'apprendre la Conver-

sion de l'Indifferent à qui vous avez tant de fois reproché l'air tranquille qui paroist dans toutes ses actions, & cette Philosophie soit naturelle, soit artificielle dont il se pique, quoy que la plûpart des Gens la regardent en luy comme un defaut. Le croirez-vous, Madame? Il aime, & apparemment il ne cessera pas si-tost d'aimer, car quand l'Amour s'est une fois rendu maistre de ces cœurs Philosophes qui luy ont long-temps resisté, comme il ne seroit

pas assuré d'y rentrer quand il voudroit, il n'abandonne pas aisément la place. Voicy ce que j'en ay pû découvrir. Il voyoit souvent une jeune & fort aimable Personne, & n'avoit commencé à la voir que parce qu'elle aime les Livres & qu'elle a l'esprit tres-éclairé. Apres luy avoir donné ses avis sur les lectures qu'elle devoit faire pour ne rien apprendre confusément, il s'offrit à luy servir de Maistre pour l'Italien; & à force de luy faire dire, *j'aime*, dans une autre

langue que la ſienne, il ſouhaita d'en eſtre veritablement aimé. Ses regards parlerent, & comme c'eſtoit un langage que la Belle n'entendoit pas, ou qu'elle feignoit de ne point entendre, il ne put s'empeſcher un jour de luy reprocher ſon peu de ſenſibilité. Elle ſe defendit de ce reproche ſur l'eſtime particuliere qu'elle avoit pour luy. Vous ſçavez, Madame, que l'eſtime ne ſatisfait point un Amant. Il luy declara qu'il en vouloit à ſon cœur, &

qu'il ſe tiendroit malheureux tant qu'elle luy en refuſeroit la tendreſſe. La Belle dérourna ce diſcours, & fit ſi bien pendant quelque temps, qu'il ne pût trouver aucune occaſion favorable de le pourſuivre. Il devint chagrin, & reſvoit aux moyens de faire expliquer celle qu'il aimoit, quand on le vint conſulter ſur des Vers écrits d'une main qui luy eſtoit inconnuë. Il eſt du meſtier, & ceux que vous avez veus de ſa façon, vous donnent

assez lieu de croire qu'on s'en pouvoit rapporter à luy. Il prit le papier qu'on luy donna, & leut ce qui suit sans s'attacher qu'à la netteté de la Poësie.

POurquoy m'avoir fait confidence
Que vous en vouliez à mon cœur?
Il faut que contre vous il se mette en defense,
Ie dois vous empescher d'en estre le vainqueur.

Ie ne m'estois point apperçeuë
Que tous vos petits soins deussent m'estre suspects,
Et quand j'en faisois la reveuë,
Ie les prenois pour des respects.

Ah, que ne m'avez-vous laissée,
Cruel Tircis, dans cette douce erreur!
Vous me voyez embarrassée.
On l'est toûjours quand il s'agit du cœur.

Il faut prendre party, je ne dois plus attendre,
Mais si vous m'attaquez, comment vous repousser?
Quand on sent le besoin qu'on a de se defendre,
Il est déja bien tard de commencer.

Ces Vers luy parurent d'un caractere doux & aisé. Il le dit d'abord à celuy qui luy en demandoit sa pen-

sée, & vous pouvez juger de sa surprise quand on l'assura que c'estoit le début d'une Fille qu'il approuvoit. Ce mot le frapa. Il se souvint de la conversation qu'il avoit euë avec sa belle Ecoliere. Tout ce qu'il venoit de lire s'y appliquoit, & cette pensée le fit entrer dans des transports de joye incroyables; mais il cessoit de se les permettre, si-tost qu'il faisoit reflexion que ces Vers estoient trop bien tournez pour estre le coup d'essay d'une Personne qui n'en

n'en avoit jamais fait, & qui ne se piquoit point du tout de s'y connoistre. L'incertitude luy faisant peine, il resolut d'en sortir. Il rendit visite à la Belle, luy parla d'une nouveauté qui faisoit bruit, leut ces Vers dont il avoit pris une copie, l'observa en les lisant, & l'en ayant veu soûrire, il l'embarassa si fort, qu'il luy fit enfin avoüer que c'estoit elle qui les avoit faits. Elle ne luy fit cet aveu qu'en rougissant, & en luy ordonnant de les

regarder comme un ſimple divertiſſement que ſa Muſe naiſſante s'eſtoit permis, & dont elle avoit voulu le rendre Juge deſ-intereſſé, en luy cachant qu'elle s'eſtoit meſlée de rimer. La reſerve ne l'étonna point, il comprit ſans peine ce qu'on vouloit bien qu'il cruſt, & abandonna ſon cœur à ſa paſſion. Celle qui la cauſe en eſt fort digne. Vous eſtes déja convaincuë de ſon eſprit par ſes Vers, & je ne la flate point en adjoûtant qu'elle eſt aſſez belle

pour ſe pouvoir paſſer d'eſprit, quoy qu'il ſemble que ce ſoit eſtre belle & ſpirituelle contre les regles, que d'eſtre l'un & l'autre en meſme temps. Si vous la voulez connoiſtre plus particulierement, imaginez-vous une Brune qui a la taille tres bien priſe, quoy que mediocre; le plus bel œil qu'on ait jamais veu, la bouche également belle, le teint & la gorge admirables, & outre tout cela un air doux & modeſte qui ne vous la rendra nullement

ſuſpecte de faire des Vers. Voila ſon veritable Portrait. Tout ce qu'on luy reproche pour defaut, c'eſt un peu trop de mélancolie, une défiance perpetuelle d'elle-meſme, & une timidité qu'elle a peine à vaincre, meſme avec ceux dont elle ne doit rien apprehender. Les Vers d'une ſi aimable Perſonne n'eſtoient pas de nature à demeurer ſans réponſe, & quand noſtre Amant Philoſophe n'auroit pas eſté Poëte il y avoit déja longtemps, c'eſ-

toit là une occasion à le devenir. A peine deux ou trois jours s'estoient-ils passez, que la Belle reçeut un Pacquet, dans lequel elle ne trouva que cette Lettre. Elle estoit datée du Parnasse & avoit pour Titre

APOLON, A LA JEUNE IRIS.

VOs Vers, aimable Iris, ont fait du bruit icy, On vous nomme au Parnasse une petite Muse.

Puis que voſtre début a ſi bien réüſſy,
Vous irez loin, ou je m'abuſe.
Nos Poëtes galans l'ont beaucoup admiré,
Les Femmes Beaux Eſprits, telles que fut la Suze,
Pour dire tout, l'ôt un peu cenſuré.

Ie ſuis ravy que vous ſoyez des noſtres.
Eſtre le Dieu des Vers ſeroit un ſort bien doux,
Si parmy les Autheurs il n'en eſtoit point d'autres
Que des Autheurs faits cõme vous.

I'ay ſur les beaux Eſprits une puiſſance entiere,
Ils reconnoiſſent tous ma Iuriſdiction.

A vous dire le vray c'eſt une Nation
Dont je ſuis dégoûté d'une étrange
maniere.

Et meſme quelquefois dans mes
bruſques tranſports,
Peu s'enfaut qu'à jamais je ne les
abandonne;
Mais ſi les beaux Eſprits eſtoient
de jolis Corps,
Ie me plairois à l'employ qu'on me
donne.

Dès que vous me ferez l'honneur de
m'invoquer,
Fiez-vous-en à moy, je ne tarderay
guere,
Et lors que mon ſecours vous ſera
neceſſaire,
Aſſurez-vous qu'il ne vous peut
manquer.

Ie vous diray pourtant un point qui
m'embaraſſe;
Vn certain petit Dieu fripon,
(Ie ne ſçay ſeulement ſi vous ſçavez
ſon nom,
Il s'appelle l'Amour) a pouſſé ſon
audace
Iuſqu'à me ſoûtenir en face,
Que vos Vers ſont de ſa façon,
Et pour vous, m'a-t-il dit, conſolez
vous de grace,
Ce n'eſt pas vous dont elle a pris
leçon.

Quoy qu'il ſe pare en vain de ce
faux avantage,
Il a quelque ſujet de dire ce qu'il
dit;
Vous parlez dans vos Vers un aſſez
doux langage,

Et peut-estre apres tout l'Amant
dont il s'agit
Iugeroit que du cœur ces Vers se-
roient l'ouvrage,
Si par malheur pour luy vous n'a-
viez trop d'esprit.

❦

N'allez pas de l'Amour devenir
l'Ecoliere,
Ce Maistre dangereux conduit tout
de travers, (réguliere
Vous ne feriez jamais de Piece
Si ce petit Broüillon vous inspiroit
vos Vers.

❦

Adieu, charmante Iris, j'auray
soin que la Rime,
Quand vous composerez, ne vous
refuse rien.
Mais que ce soit moy seul au moins
qui vous anime,
Autrement tout n'iroit pas bien.

La Belle n'eut pas de peine à deviner qui estoit l'Apollon de la Lettre, mais elle resva quelque temps sur un petit scrupule délicat qui luy vint. Elle n'eust pas esté bien-aise qu'on luy eust fait l'injustice de donner à l'Amour tout l'honneur des Vers qu'elle avoit faits, mais elle ne pouvoit d'ailleurs penetrer par quel interest son Amant avoit tant de peur qu'on ne les attribuât à l'Amour; & si elle luy avoit defendu de croire qu'ils fussent autre chose qu'un

jeu d'eſprit où ſon cœur n'avoit point de part, elle trouvoit qu'il euſt pû ſe diſpenſer de luy conſeiller auſſi fortement qu'il faiſoit de ne ſe ſervir jamais que des Leçons d'Apollon. C'eſtoit luy faire connoiſtre qu'il n'avoit ſouhaité que foiblement d'eſtre aimé; & le dépit d'avoir répondu trop favorablement à ſa premiere declaration, luy faiſoit relire ſa Lettre, pour voir ſi elle n'y découvriroit point quelque ſens caché qui pût affoiblir le reproche

qu'elle s'en faiſoit, quand on luy en apporta une ſeconde d'une autre main. Elle l'ouvrit avec précipitation, & y lût ces Vers.

L'AMOUR, A LA BELLE IRIS.

AVez-vous lû mon nom ſans changer de couleur?
Voſtre ſurpriſe, Iris, n'eſt-elle pas extrême?
Raſſurez-vous; mon nom fait toûjours plus de peur
Que je n'en aurois fait moy-méme.

Voſtre Ouvrage galant, début aſſez
heureux,
Entre Apollon & moy met de la ja-
louſie.
Il s'agit de ſçavoir lequel eſt de
nous deux
Voſtre Maiſtre de Poëſie.

Franchement, Apollon n'eſt pas
d'un grand ſecours,
En matiere de Vers je ne le crain-
drois guere,
Et je le défierois de faire
D'auſſi bons Ecoliers que j'en fais
tous les jours.

Quels travaux aſſidus pour former
un Poëte,
Et quel temps ne luy faut-il pas?

On eſt quite avec moy de tout cet
embarras;
Qu'on aime un peu, l'affaire eſt
(faite.
Cherchez-vous à vous épargner
Cent preceptes de l'Art, qu'il ſe-
roit long d'apprendre?
Vne reſverie un peu tendre,
En un moment vous va tout en-
ſeigner.

I'inſtruis d'une maniere aſſez courte
& facile;
Commencer par l'Eſprit c'eſt un
ſoin inutile,
Fort long du moins, quand meſme
il réüſſit.
Ie vais tout droit au Cœur, & fais
plus de profit,
Car quand le Cœur eſt une fois
docile,
On fait ce qu'on veut de l'Eſprit.

Quand vous fistes vos Vers, dites-le moy sans feinte,
Les sentiez-vous couler de source & sans contrainte?
Ie vous les inspirois, Iris, n'en doutez pas.
Si sortant lentement & d'une froide veine,
Sillabe apres sillabe ils marchoient avec peine,
C'estoit Apollon en ce cas.

Lequel avoüez-vous, Iris, pour vostre Maistre?
Ie m'inquiete peu pour qui vous prononciez;
Car enfin je le pourrois estre
Sans que vous-mesme le sçeussiez.

Ie ne penserois pas avoir perdu ma cause,

Quand vous décideriez en faveur
d'un Rival;
Et meſme incognito *ſi j'avois fait*
la choſe,
Mes affaires chez vous n'en iroient
pas plus mal.

Mais quand je n'aurois point d'autre part à l'Ouvrage,
Sans conteſtation j'aydonné le ſujet.
C'eſt toûjours un grãd avãtage,
Belle Iris, j'en ſuis ſatisfait.

Cette ſeconde Lettre éclaircit entierement le doute de la Belle. Elle ne fut pas fâchée de voir que celuy qui avoit ſi bien parlé pour Apollon, n'euſt pas

laissé le pauvre Amour indé-
fendu, & elle vit bien qu'il
ne luy avoit proposé les
raisons de part & d'autre,
que pour l'engager à déci-
der lequel des deux avoit
plus de part à ses Vers, ou
de l'Esprit, ou du Cœur. La
Question estoit délicate.
On la pressa longtemps de
donner un Jugement. Elle
se récusoit toûjours elle-
mesme, & s'estant enfin re-
soluë à prononcer, voicy un
Billet qu'elle fit rendre à
son Amant pour Apollon.

Sire Apollon, ce n'eſt pas une affaire
Que deux ou trois Quatrains que j'ay faits par hazard,
Et je croy qu'apres tout vous n'y perdriez guere
Quand l'Amour ſeul y devroit avoir part.

Ne vous alarmez point ; s'il faut nommer mon Maiſtre,
Ie jureray tout haut que mes Vers ſont de vous.
Ils couloiẽt pourtant, entre nous,
Comme Amour dit qu'il les fait naiſtre.

Je croy, Madame, que ſans en excepter Petrarque, & Laure d'amoureuſe me-

moire, voila l'intrigue la plus poëtique dont on ait jamais entendu parler, car elle l'eſt des deux coſtez. Nous ne trouvons point les Vers que la belle Laure a faits pour répondre à ceux de Petrarque; mais cette Laure-cy paye ſon Petrarque en meſme monnoye, & l'attachement qu'ils ont l'un pour l'autre s'eſt tellement augmenté par cet agreable commerce de Poëſie, qu'ils ſemblent n'avoir plus de joye qu'en ſe voyant. Je les attens au Sa-

crement, s'ils vont jamais juſques-là; car il n'y a guere de paſſions qu'il n'affoibliſſe, & l'Amour dans l'ordinaire, demeure tellement déconcerté par le Mariage, qu'on a quelque raiſon d'aſſurer qu'il n'a point de plus irréconciliable Ennemy.

Ce n'eſt pas pourtant une regle abſolument generale, & ce que je vay vous dire d'une jeune Perſonne de la plus haute Qualité, vous en fera voir l'exception. Il y a peu de temps qu'elle eſt mariée, & les belles quali-

rez de l'Epoux qu'elle a fait heureux le rendent ſi digne de poſſeder tout ſon cœur, qu'elle n'a point mis de bornes à ſa tendreſſe. Elle voudroit le voir dans tous les momens du jour, & vous pouvez juger du plaiſir qu'elle s'en fait par le genre de conſolation qu'elle choiſit dernierement pendant un Voyage qu'il fut obligé de faire ſans elle à la Cour. Elle ſe ſouvint d'avoir veu ſon Portrait dans un lieu où elle avoit tout pouvoir. Elle y courut, le détacha elle-

meſme de l'endroit où il avoit eſté placé, le fit porter à ſa Chambre, paſſa la plus grande partie de la nuit à le regarder, & je ne ſçay ſi elle ne luy fit point de tendres careſſes. Si toutes les Femmes aimoient avec une auſſi forte paſſion, il n'y auroit pas un ſi grand nombre de Marys Coquets, & on ſeroit ravy de trouver chez ſoy l'Amour Complaiſant que le chagrin engage quelquefois à chercher ailleurs. Quelque eſtat de vie qu'on ait embraſſé, il eſt

toûjours bon d'avoir une grande exactitude à s'aquiter des devoirs qu'il nous impose. Nous en voyons la récompense en la Personne de Monsieur l'Abbé du Plessis de Gesté de la Broutiere, dont la longue application à remplir toutes les obligations de son caractere, luy a fait meriter le choix que le Roy a fait de luy pour luy confier la conduite de l'Eglise de Xaintes dont il fut sacré Evesque ces derniers jours. S'il succede à un grand Prelat qui fut

fort aimé dans ce Diocéſe, ſa doctrine & ſa pieté, jointes à ſon humeur honneſte & obligeante, ne luy gagneront pas moins les cœurs des Peuples qu'on luy a commis. Il y avoit quinze ans qu'il eſtoit Grand Vicaire de Paris. Il eſt Docteur de Sorbonne, & d'une tres-Illuſtre Famille d'Anjou.

Le Roy qui aime à répandre ſes bienfaits par tout, a gratifié Mr l'Abbé Daquin, Fils de ſon Premier Medecin, de l'Abbaye

baye de la Seube pres de Bordeaux ; & comme Sa Majesté n'oublie jamais les Services qu'on luy rend, Elle a récompensé ceux de M de Puysegur, qui a esté longtemps Lieutenant Colonel & Mestre de Camp du Regiment de Piedmont, par une Abbaye qu'Elle luy a donnée dans Toul. Prendre ce party est une maniere fort honneste de dire adieu au Monde apres avoir exposé sa vie pour son Prince, pendant un fort grand nombre d'années. Des A-

dieux de cette ſorte ne me paroiſtront jamais devoir eſtre retractez; mais vous allez voir, Madame, que j'avois quelque ſujet de n'en pas croire entierement celuy qui pretendoit l'avoir dit pour toûjours aux Muſes. Ses Amis n'ont pû ſouffrir qu'il ſe dérobât plus longtemps la gloire qui luy eſt deuë. Ils l'ont fait connoiſtre, & j'ay à vous apprendre qu'il s'appelle M. Ferrier. Les loüanges qu'il a reçeuës ſur le tour aiſé qu'il donne à ſes Vers,

l'ont engagé à faire un Ouvrage Galant qu'on croit déja sous la Presse. On ne m'en a pû dire le Titre, mais vous pouvez juger de quelle beauté il sera par cette Elegie qui en doit faire le commencement. Elle donne lieu de conjecturer que cet Ouvrage contiendra les manieres qui peuvent faire acquerir l'estime du beau Sexe aux honnestes Gens, & on ne peut douter que cette matiere ne soit traitée delicatement par un Homme qui pense juste, & qui

écrit avec une fort grande netteté.

ELEGIE.

MAiſtre de tous les Dieux dõt les ſubtiles flàmes
Ne brûlent point les cœurs ſans éclairer les ames,
Amour, c'eſt à toy ſeul que conſacrant mes Vers,
Ie vay de tes ſecrets inſtruire l'Vnivers.
Ainſi, dans mes écrits revelant tà ſcience,
De tes droits ſur les cœurs j'étendray la puiſſance,

Et ma Muſe à ton Temple appellãt
les Mortels,
Fera de toutes parts encenſer tes
Autels;
Ces Vers dont je te fais un heureux
ſacrifice,
A m'en récompenſer engagent ta
juſtice.
Quoy, pourrois-tu me voir Eſclave
rebuté, (*fierté,*
D'une ingrate Maiſtreſſe eſſuyer la
Moy, qui par des avis auſſi ſeurs
que fidelles,
Montre l'art de toucher les Mai-
ſtreſſes cruelles?
Non, Amour, tu le vois, qu'il eſt
de ton bonneur
D'employer tous tes ſoins au ſoin
de mon bonheur.
Ie ne demande pas qu'à mes vœux
favorable,

A toutes les Beautez tu me rendes aimable,
Ie n'étens pas si loin mes projets amoureux,
Et ce n'est que Philis que demandent mes vœux,
Philis que j'aime en vain, & dont l'indifference
Par de longues froideurs éprouve ma constance.
Mais cette ame insensible aux preuves de ma foy,
Le sera-t-elle encor si tu combats pour moy?
Si j'obtiens sur son cœur une entiere victoire,
Le fruit que j'en auray t'en assure la gloire.
Pour toy plus que pour moy sois jaloux de tes droits,
Aux cœurs indifferens fais réverer tes Loix,

Et ſoûmettant l'orgueil d'une Beauté rebelle,
Fay luy ſentir pour moy ce que je ſens pour elle.
Pendant que je pouſſois ces regrets amoureux,
L'Amour vint me promettre un deſtin plus heureux.
Toy qu'un zele ſi fort attache à mon ſervice,
Eſpere tout, dit-il, quand je te ſuis propice:
Tu m'as fait une offrande à n'oublier jamais.
Et mes graces pour toy prévienderont tes ſoubaits.
Des Dieux pour les Mortels la bonté ſans meſure,
D'un peu d'encens brûlé les paye avec uſure;
Mais en eſt-il aucun de ces Dieux (bienfaiſans,

Qui puisse par ses dons égaler mes presens?
Helene, de Paris fut le digne salaire
Dés qu'on l'eut veu juger en faveur de ma Mere.
Iulie, aux yeux de Rome, au milieu de la Cour,
D'Ovide, par mes soins favorisa l'amour.
Crois-tu que maintenant à tes vœux moins propice,
Ie manque de puissance, ou manque de justice,
Moy qui sans borne juste, & puissant en tous lieux,
Au rang de mes Sujets compte mesme les Dieux?
Ainsi, que ta Philis s'arme d'indiference,
Elle doit sa tendresse à ta perseverance.

Ne crains rien, & fidelle aux yeux
qui t'ont charmé,
Aime, le Dieu d'Amour t'assure
d'estre aimé.
Ah, Philis, voudrois-tu démentir
ses Oracles,
Aux biens qu'il me promet oposer
des obstacles?
Non, sans doute, & ton cœur moins
rebelle à ses loix,
Suivra l'avis d'un Dieu qui parle
par ma voix.
Si tu n'écoutes point son fidelle In-
terprete,
Au moins de ta raison entens la
voix secrete,
Qui te sollicitant de te laisser
charmer,
Te dit tout bas qu'un cœur n'est fait
que pour aimer.
Aux douceurs de l'amour ne sois
donc plus contraire,

On ne peut en joüir qu'autant que
l'on ſçait plaire,
Et le Soleil, d'ailleurs ſi juſte dans
ſon cours,
D'un plus rapide pas meſure nos
beaux jours.
La Nature, que regle une haute
Prudence,
En joignant de ſi pres la mort à la
naiſſance,
Semble nous avertir qu'il nous faut
ménager
Iuſqu'au moindre moment d'un
temps ſi paſſager.
Quelque courte en effet que puiſſe
eſtre la vie,
Elle pourroit ſuffire à remplir noſtre
envie,
Si donnant libre eſſor à nos jeunes
deſirs,
Dés que l'on peut les prendre on
prenoit les plaiſirs.

Mais loin que la raiſon regle nos
deſtinées,
Nous perdons ſans aimer nos plus
belles années,
Et lors que la vieilleſſe efface nos
appas,
Nous cherchons les Amours & ne
les trouvons pas.
Ne croy point que des ans l'injurieux outrage
Epargne par reſpect les lis de ton
viſage.
Non, Philis, la beauté doit un jour
te quiter.
Avant qu'elle te quite il en faut
profiter.

C'eſt aſſurément un fort grand ſecret en toutes choſes, que de ſçavoir profiter

du temps. Il eſt le maiſtre de tout, & c'eſt luy qui a fait renouveller depuis peu l'Alliance que le Prince d'Orange avoit déja avec la Maiſon Royale d'Angleterre. La feu Princeſſe d'Orange ſa Mere, eſtoit Sœur de Charles II. qui regne à preſent, & vous eſtes trop ſçavante dans l'Hiſtoire pour ignorer que ce jeune Prince qui vient d'épouſer la Princeſſe Marie Fille du Duc d'Yorck, eſt de l'illuſtre & ancienne Maiſon de Naſſau, qui a eu l'avantage

de donner un Empereur. Les Princes de ce nom n'ont pas esté seulement Comtes de l'Empire, ils y ont tenu longtemps le premier rang, & cette Branche particuliere, a joint à une naissance qui en voit peu au dessus d'elle, un merite si éclatant & une valeur si extraordinaire, que si Loüis LE GRAND n'avoit fait la Guerre & gouverné ses Peuples d'une maniere qui n'a point encor eu d'exemple, les grands Hommes dont le Prince d'Orange des-

cend, pourroient ſervir de modele à tous ceux qui cherchent la Gloire par la Politique & par les Armes. Quant à ce qui le regarde, on peut dire qu'il a toutes les qualitez qui ſont à ſouhaiter dans une Perſonne de ſon rang. Il eſt brave autant qu'un General d'Armée le peut eſtre, & ſon malheur ne l'a point empeſché de faire paroiſtre ſon courage dans toutes les occaſions qu'il en a pû rencontrer. Trouvez bon que je m'explique. Je n'appelle

point malheur le mauvais
ſuccez d'une entrepriſe, qui
ſelon les évenemens ordi-
naires, n'en doit point avoir
un heureux. Auſſi n'eſt-ce
point ce genre de malheur
que le Prince d'Orange a
éprouvé. Il n'a rien entre-
pris que ſur des apparences
favorables, & ayant autant
de valeur qu'il en a, il auroit
infailliblement réüſſy en
d'autres temps, & contre
de plus foibles Ennemis.
Le peril ne l'étonne point.
Il s'expoſe, ſe trouve par
tout, & ne fait pas moins

l'office de Soldat que de Capitaine ; mais il eſt malheureux d'eſtre né dans le Siecle de Loüis XIV. & d'avoir en teſte un Conquérant à qui rien n'eſt capable de reſiſter. C'eſt ce qui redouble la gloire du Roy, & les loüanges qu'on doit aux Miniſtres & aux Generaux qui agiſſent & combatent ſous ſes ordres. Nous gagnons des Batailles & prenons des Places en peu de temps, mais ce n'eſt point ſans obſtacle. On nous oppoſe de grandes forces,

on se bat, on vient au se-
cours; & si la Victoire nous
demeure, le Prince d'Oran-
ge emporte toûjours l'hon-
neur d'avoir beaucoup en-
trepris. La jeune Princesse
qu'il a épousée est grande &
bien faite, mais je ne suis
point encor assez instruit
de son merite pour vous en
parler. Il est difficile qu'elle
n'en ait beaucoup, estant
Fille d'un Prince qui peut
regarder sa naissance, toute
Royale qu'elle est, pour le
moindre de ses avantages.
Il est brave, genereux, fort

aimé dans l'Angleterre, & on ne le peut estre de tout un grand Peuple, qu'on ne s'en soit montré digne par les plus éminentes qualitez.

Le Mariage qui est le plus fort lien de la Societé civile, auroit de grandes douceurs si elles n'estoient pas le plus souvent troublées par la mort. C'est une cruelle peine à éprouver, & Madame du Vauroüy, Sœur de M^r de Ribere, qui a esté depuis peu Lieutenant Civil, nous le fait connoi-

ſtre. Elle a pleuré ſi amere-
ment depuis quelques mois
la perte d'un Mary à qui elle
avoit donné toute ſa ten-
dreſſe, qu'elle eſt enfin
morte elle-meſme apres
des ſouffrances extraordi-
naires. Elle eſtoit belle,
jeune, ſpirituelle & digne
de vivre plus longtemps
qu'elle n'a fait.

Mr Muſnier de Mouli-
gneuf, Conſeiller au Parle-
lement, eſt mort auſſi. Ils
eſtoient trois Freres Con-
ſeillers, dont il y en a un
à la Grand' Chambre.

On meurt par tout, & hors la guerre auſſi-bien que dans les occaſions de peril. Mr d'Audijaux avoit levé un Regiment de Dragons pour le ſervice du Roy à Meſſine. C'eſtoit là, les armes à la main, que vrayſemblablement il devoit perir, & cependant il y eſt mort de maladie. Il avoit du cœur, & on n'a guere veu d'Homme plus entreprenant.

Cette indiſpenſable neceſſité de mourir doit avoir quelque choſe de bien ri-

goureux, puis que les Fleurs qui ne meurent que pour renaiſtre, ne ſont pas ſatisfaites de leur deſtin. La réponſe qu'elles font à l'illuſtre & belle Madame Des-Houlieres qui les avoit conſolées là-deſſus avec tant d'eſprit, en eſt une preuve. Celuy qui les fait parler eſt d'Aix en Provence, & je croy que ce qu'elles ont à dire ne vous déplaira pas à écouter.

REPONSE DES FLEURS, A MADAME DES-HOULIERES.

SI nous naiſſons ſouvent, c'eſt
pour mourir de meſme,
Et pour mourir d'abord.
Vn matin paſſager nous voit chan-
ger de ſort,
Plaignez, Amarillis, noſtre mal-
heur extréme.
En eſt-il un plus grand pour de jeu-
nes appas,
Que d'eſtre le butin d'un ſi ſoudain
trépas?

La Loy de mourir toſt eſt une Loy
trop dure,
Où nous aſſujettit l'inègale Nature.
On fait plus de pitié qu'on ne fait
de jaloux,
Quād on dure auſſi peu que nous.
Il faut que nous mourions à la fleur
de noſtre âge
En attendant le retour du Printēps.
On ſe conſole peu d'un futur avan-
tage,
Quand on peut ſe paſſer d'attendre
un autre temps.
Que nous ſert-il que le Zephire
Si délicatement aupres de nous ſoû-
pire,
Qu'il ſoit inſinuant, que ſon eſprit
ſoit doux,
Si dans le tēps qu'il nous careſſe,
Et nous marque de la tendreſſe,
La mort vient, & finit tout com-
merce entre nous?

Vous dites cependant; Jonquilles,
Tubéreuſes,
Vous vivez peu de jours, mais
vous vivez heureuſes,
Quand on a de beaux jours,
Il n'eſt pas bõqu'ils ſoient ſi courts.
Nulle de nous pourtant ne conſerve
l'envie
De ſe voir prolonger la vie,
Quand il s'en faut priver pour pa-
rer vos Moutons
De Guirlandes & de Feſtons.
Sans peine & ſans regret chacune
alors ſe donne
Avec ſes plus vives couleurs.
Pour qui peut en mourant leur ſer-
vir de Couronne,
Mourir bientoſt n'eſt pas le plus
grand des malheurs.

Voyez, Madame, comme
je

je me laisse insensiblement emporter à l'enchaînement de la matiere. Je vous devois faire part dés le Mois passé des Ceremonies qui s'observent à l'Ouverture du Parlement. Le nouveau succés des armes du Roy en Allemagne dont j'ay eu à vous écrire, me les ayant fait remettre jusqu'à celuy-cy, cet Article sembloit devoir estre un des premiers de ma Lettre, & je ne vous en ay pas encore dit la moindre chose. On sçait que la coustume est

tous les ans de faire des Harangues à cette Ouverture. Ceux qui n'y vont point n'en ſçavent rien davantage, & peut-eſtre meſme que la plûpart de ceux qui y vont n'en reviennent gueres plus ſçavans. Voicy par ordre tout ce qui s'y paſſe.

Le lendemain de la Saint Martin, le Parlement en Corps & en Robes rouges entend la Meſſe dans la Grand' Salle du Palais. C'eſt toûjours un Eveſque qui la dit. Elle a eſté celebrée

cette année par celuy de S. Omer. Le Parlement rentre apres l'avoir entenduë, & remercie l'Evesque, qui luy témoigne de son costé tenir à honneur d'avoir esté choisy pour cette Ceremonie par un si Auguste Corps. Les Avocats & les Procureurs prestent le Serment en suite; apres quoy Monsieur le Premier President traite une partie de la Compagnie, & quelques-uns de Messieurs des Enquestes. Les Séances ne recommencent que le Lun-

dy de la huitaine franche d'apres la S. Martin.

Le meſme jour de cette Ouverture, Meſſieurs de la Cour des Aydes font des Harangues entr'eux qu'on peut appeller Mercuriales, puis qu'elles n'ont pour but que de faire voir en quoy les Juges manquent, & ce qu'ils doivent faire pour répondre dignement aux obligations de leurs Charges. Meſſieurs les Preſidens & Conſeillers de cette Cour s'eſtant aſſemblez cette année à leur ordi-

naire, Monſieur le Camus qui en eſt le Chef prit la parole, & apres s'eſtre longtemps étendu ſur la difference qu'il y avoit de l'integrité & de la pureté de vie des Siecles paſſez, à la corruption qui s'eſt gliſſée dans celuy-cy, & avoir montré par un diſcours fort net & fort éloquent, que nous eſtions tres-éloignez de cette candeur qui eſtoit inſéparable de tout ce qui ſe faiſoit dans ces temps heurenx, il fit voir les deſordres qui naiſſent des Jugemens trop

précipitez, & marqua fortement que les Juges ne pouvoient apporter trop de précaution avant que de prononcer sur l'interest des Parties. Voicy une comparaison dont il se servit. Souvenez-vous, Madame, que tout ce que je vous dis est fort imparfait, & que les pensées que je vous explique perdent beaucoup de leur grace, dénüées des vives expressions qui les mettoient dans leur jour.

De mesme, dit-il, que les Eaux qui se répandent

dans les Campagnes par divers détours, y portent la fertilité & l'abondance, ainſi quand les Magiſtrats accompagnent leurs Jugemens de toutes les reflexions neceſſaires pour développer avec ſoin les differens intereſts des Particuliers, leurs Arreſts ſe trouvent ſoûtenus de cette équité dont Dieu recommande aux Hommes de ne s'éloigner jamais. Au contraire lors que ces Eaux ſe débordent avec l'impétuoſité d'un Torrent, elles les

gaſtent, elles y mettent la ſterilité; ce qui eſt en quelque façon l'image des Juges, qui ſe laiſſant emporter au premier feu de leur génie, & ne prenant pour regle de leurs Déciſions que leur enteſtement, & leur opiniâtreté, confondent le bon droit avec le mauvais, & font injuſtement des malheureux.

Le ſujet que Mr du Boiſmenillet, Avocat General de la Cour des Aydes, prit pour ſon Diſcours, fut la connoiſſance de la Verité.

Il montra qu'elle estoit si necessaire aux Juges, que sans elle ils ne pouvoient goûter de veritable plaisir dans le monde, ny joüir d'une fortune assurée. Il fit voir que ce que l'Homme appelle Fortune, consistoit dans sa seule élevation, que nous cherchions cette élevation par tout, & que nous tâchions de nous la procurer à nous-mesme, en abaissant ceux en qui nous découvrions plus de merite qu'en nous, ce qui estoit cause qu'il nous fâchoit

naturellement d'entendre loüer, au lieu que la Satyre nous donnoit toûjours de la joye, parce qu'elle a l'adreſſe de changer les vertus en defauts, & que nous ne trouvons point d'abaiſſement pour les autres qui ne nous ſemble une eſpece d'élevation pour nous; mais qu'enfin cette Fortune eſtoit injuſte ſans la connoiſſance de la Verité. Il adjoûta que la Fortune & les Plaiſirs eſtoient les deux principaux motifs qui nous faiſoient agir dans la vie,

que c'eſtoit ſur eux que tous les autres rouloient, & que nous eſtions obligez de prendre parry. Ce raiſonnement fut ſuivy d'un grand Eloge de Monſieur le Chancelier, qui attira un applaudiſſement general.

Le Lundy que le Parlement recommence ſes Seances, qui eſt le jour où les Audiances ſont ouvertes, & qu'on appelle Jour des Harangues, M^r le Premier Preſident parle aux Avocats, & apres leur avoir fait connoiſtre leur devoir,

il finit en adreſſant la parole aux Procureurs. C'eſt ce qui s'eſt toûjours pratiqué, & ce qui ſe pratiqua encor la derniere fois. Monſieur de Lamoignon, avec cette gravité de Magiſtrat ſi digne de celuy qui tient le premier rang dans ce grand Corps, dit d'abord que c'eſtoit pour la vingtiéme fois qu'il voyoit renouveller l'ancienne Ceremonie depuis que la Juſtice s'expliquoit par ſa bouche ſur toutes les obligations que les Avocats avoient contrac-

tées avec elle par le Serment de fidelité qu'ils luy avoient solemnellement juré; que dans cette longue révolution d'années qui avoit passé comme un songe, il avoit veu changer presque tout le Barreau, & qu'à peine y restoit-il encor quelques-uns de ceux qui estoient alors dans une si haute reputation, & que l'âge ou l'infirmité avoient contraints d'abandonner un employ si laborieux. Il exagera fort le merite de ces Avocats celebres, &

dit qu'il ſembloit qu'ils n'euſſent pas eu plus de durée que ces Etoilles élementaires qu'on voit ſe détacher du Ciel dans un temps calme, qui marquent par une trace de lumiere leur chute précipitée & qui ſe perdent pour jamais dans l'obſcuriré de la nuit. Il les compara enſuite à des Torches ardentes qui jettent une fort grande lueur, qu'on ne voit paroiſtre que pour la voir s'évanoüir dans le meſme temps. Il adjoûta que leur

memoire vivroit toûjours dans le Parlement, où l'idée en estoit si forte, & le souvenir si agreable, qu'il estoit comme impossible de ne pas croire qu'ils fussent encor presens, & qu'on entendist leur voix parmy cette multitude d'Avocats qui venoient en foule pour écouter. Il les exhorta tous à se rendre infatigables dans leur employ comme avoient fait ceux dont il leur parloit, & leur fit voir qu'ils estoient d'autant plus obligez de s'en acquiter digne-

ment, que noſtre grand Monarque, au milieu des ſoins qui demandoient toute ſon application pour ce qui regardoit la Guerre, ne perdoit jamais celuy de conſerver l'éclat de la Juſtice & de maintenir ſes intereſts, ce qu'il avoit encor fait paroiſtre depuis peu de jours en luy donnant pour Chef un grand Homme dont le choix avoit eſté prévenu par les vœux de toute la France, & ſuivy de ſes plus ſinceres acclamations.

Mr l'Avocat General La-

moignon ſon Fils par la apres luy, Mr Talon eſtant tout couvert de la gloire que ces ſortes de Harangues font acquerir. Son Exorde fut que ſi les Diſcours que la couſtume veut qu'on faſſe en de pareils temps n'eſtoient conſiderez que comme des Eſſais d'Eloquence ſemblables à ces Concerts de Muſique qui flatent l'oreille ſans penetrer le cœur, ce ſeroit un abus de porter la parole dans un ſi Auguſte Parlement pour maintenir les intereſts de la Juſtice, en

repreſentant aux Avocats à quoy les oblige le Serment qu'ils renouvellent tous les ans. Il pourſuivit en faiſant connoiſtre que la perfection de ce Serment conſiſtoit dans la verité, la juſtice & le jugement; Que ſans ces trois conditions tous les Sermens eſtoient des Parjures, & les Parjures, la ſource de tous les malheurs; Qu'ainſi les Payens avoient dévoüé à la colere du Ciel, & à l'execration de la Terre, ceux qui ſe trouvoient coupables des deux

plus grands crimes qu'on puisse commettre dans le monde, l'un d'avoir mépriſé la Divinité qui préſide aux Sermens, & l'autre d'avoir violé la Verité, ſans laquelle les plus ſages Legiſlateurs marquoient qu'il n'y avoit point de religion parmy les Hommes, ny de fidelité parmy les Dieux. Il finit par une peinture de l'honneſte Homme qu'il exhorta les Avocats de ſe propoſer pour modelle, afin que s'appliquant avec plus d'ardeur à rendre juſtice

qu'à chercher les occasions de s'enrichir, ils eussent un zele parfait à defendre la verité.

Le Mercredy suivant on tient la Mercuriale. Mr le Premier President parle à Messieurs les Gens du Roy, qui luy ayant adressé la parole ensuite, continuent en l'adressant aux Juges en general. Mr de Lamoignon, Chef de ce grand Corps, tourna son Discours la derniere fois sur la Verité. Il dit que les Juges estoient dans une obligation indispensa-

ble de la chercher ſans ſe metre en peine de la calomnie, ny de ce qu'on pourroit dire contre eux quand ils feroient leur devoir ; Qu'ils eſtoient dans un rang élevé, mais expoſé à tout ; Qu'en cherchant cette Verité, ils devoient craindre qu'on ne les perſuadât trop aiſément ; Que chacun croyant avoir droit, croyoit en meſme temps que la Verité eſtoit pour luy, & que cependant elle ne pouvoit eſtre que d'un coſté ; Que pour la bien découvrir

au travers des voiles qui l'envelopent, ils devoient tout entendre, ne rebuter perſonne, & ſi cela ſe peut dire, écouter juſqu'à l'injuſtice meſme, pour n'avoir aucune negligence à ſe reprocher ; Que tout leur devant eſtre ſuſpect, ils le devoient eſtre à eux-meſmes ; Que les Amis ſe laiſſant aveugler par leurs Amis, tâchoient à perſuader des injuſtices aux Juges, dans la penſée qu'ils ne leur demandoient rien que de juſte, & qu'ainſi ils avoient

sujet de se défier de tout, & particulierement d'un Sexe qui ayant des privileges particuliers, vouloit toûjours estre creu, & ne prioit jamais qu'avec quelque sorte d'autorité. Il finit par quantité de belles choses qu'il dit sur la grandeur du Roy, & sur la fidelité que les Juges doivent à leur conscience, à Sa Majesté, & à leur ministere.

Monsieur de Harlay Procureur General parla en suite. Il dit que le repos faisoit subsister toute la

Nature ; Que Dieu meſme en avoit établi un jour dans chaque Semaine ; Que les Corps apres avoir travaillé tout le jour, eſtoient obligez de ſe délaſſer la nuit pour reprendre de nouvelles forces, & qu'ainſi on avoit ordonné les Vacations afin que l'Eſprit ſe repoſaſt des fatigues de l'année, & puſt s'appliquer aux Affaires avec une nouvelle vigueur ; mais qu'au lieu d'employer ce relâchement à l'uſage auquel on l'a deſtiné, beaucoup de Juges rentroient

auſſi

aussi crus qu'auparavant, il explique ce terme, adjoûtant qu'ils n'avoient point assez digeré les pressans devoirs qui leur sont imposez par leurs Charges, & qu'ils ne s'estoient point mis dans l'estat où il faut estre pour s'en acquiter; Qu'il les conjuroit de mieux profiter du temps, & que ce fust pour la derniere fois, s'ils remarquoient qu'ils en eussent jamais abusé. Apres cela il entra dans le détail de ce que doit sçavoir un Juge, & ayant parlé des Or-

donnances, du Droit Civil, & de quelques autres dont la connoissance luy estoit absolument necessaire, il tomba sur la foiblesse des Hommes si sujets à se tromper eux-mesmes, ou à se laisser tromper. Il leur fit connoistre que la prévention estoit la chose du monde la plus dangereuse, puisque l'Innocence en pouvoit souffrir; & leur ayant marqué ce defaut cõme un des plus grands & des plus préjudiciables qu'ils pussent avoir, il les exhorta à songer sérieusement à s'en

defendre, & à ne donner jamais de Jugemens sans avoir examiné jusqu'aux moindres circonstances des Affaires sur lesquelles ils avoient à prononcer.

Je vous ay déja priée, Madame, de ne regarder ce que j'avois à vous dire sur cette matiere, que comme une ébauche qui a esté faite confusément sur des Portraits achevez. Ce sont moins en effet les pensées de ces grands Hommes, que quelque chose de leurs pensées. Ils leur ont donné

un tour qu'il ne m'eſt pas poſſible de trouver, & j'en laiſſe beaucoup que la memoire de ceux qui les ont entenduës avec admiration ne m'a pû fournir.

Ce qui m'en cauſe tous les jours, & qui en cauſe ſans doute à toute l'Europe, c'eſt de voir qu'en quelque lieu que ce puiſſe eſtre, & pour quelque occaſion que ce ſoit, les Armes du Roy portent la terreur où elles paroiſſent. Voyez ce qui eſt arrivé, quand Sa Majeſté ſollicitée par les Mécontens

de Hongrie de les ſecourir dans leur oppreſſion, reſolut enfin de les aſſiſter. Elle fit donner ſes ordres à Mr de Boham par Mr le Marquis de Bethune ſon Ambaſſadeur Extraordinaire en Pologne, & on y trouva des François tous preſts à marcher. Il n'eſt pas ſurprenant qu'il y en euſt. Ils courent par tout apres la Gloire, & dés que la Paix eſt en France, ils vont chercher à ſe ſignaler chez tous les Princes Chreſtiens qu'ils ſçavent en Guerre. Mr de

Boham qui en avoit appris le mestier parmy les Braves de ces deux Belliqueuses Nations, assembla des Troupes en peu de temps. Il le fit avec d'autant plus de facilité, que les Polonois qui ne respirent que les armes, ne prennent souvent aucun autre aveu que celuy de leur courage pour s'engager. L'ardeur de la gloire, & l'activité qui est ordinaire aux François, luy furent d'ailleurs un grand avantage pour luy faire amasser promptement quatre mille

huit cens Hommes effectifs avec lesquels il alla au secours des Mécontens. Remarquez, Madame, que je ne vous ay rien dit d'abord que de veritable. Les succés avoient esté balancez depuis plusieurs années en Hongrie. Nos François y arrivent. Ils n'ont encor joint que peu de Hongrois, & ils gagnent une celebre Victoire. Il est vray que les Polonois qu'ils commandoient y ont eu part, ayant montré dans cette fameuse Journée la mesme valeur

qu'ils avoient fait paroiſtre tant de fois ſous le Grand Mareſchal Sobieski, que ſon merite extraordinaire a mis dans le Trône, & qui eſtant devenu leur Roy, ne les a pas moins accouſtumez à vaincre qu'auparavant. Plus de mille morts ſont demeurez ſur la place, ſans compter ceux qui ſe ſont noyez. Joignez à cela plus de huit cens Priſonniers, avec toutes les dépoüilles, & vous avoüerez que cet avantage peut paſſer pour une pleine Vic-

toire. Mr de Boham a fait voir dans cette occasion toute la prudence & toute la conduite d'un grand Chef avec la fermeté d'un Soldat. Mr le Chevalier d'Alembon porta ses ordres par tout, & paya de sa personne d'une maniere qui fit connoistre que le peril ne l'étonnoit pas. Il ne se peut rien adjoûter aux marques de courage que donna Mr de Sorbual qu'on vit toûjours à la teste des Troupes Hongroises. Mr le Marquis de Guenegaud ne quitta

point celle de la Cavalerie. Il arresta les Ennemis qui voulurent forcer le Poste qu'il gardoit, & les empescha mesme de passer. Il est Fils de Mr de Guenegaud qui a esté Tresorier de l'Epargne. Mr de Clanleu commandant l'Infanterie, donna l'exemple à son Regiment, & alla Pique baissée aux Ennemis. Mr de Valcour premier Capitaine du Regiment de Boham·ne se fit pas moins remarquer. Je ne vous nomme point les Polonois, Hongrois & Tar-

tares qui se signalerent, il y en eut beaucoup, & vous n'aurez pas de peine à le croire, puis qu'ils combatoient avec des François, & qu'il est impossible qu'en leur voyant faire des choses surprenantes, on ne tâche de les imiter. Leur entrée en Hongrie n'a pas esté seulement suivie de la Victoire, elle a obligé deux grandes Comtez qui soufroient sans oser se declarer à se ranger du party des Mécontens, dont enfin le Manifeste a paru touchant les justes rai-

sons qui leur ont fait implorer l'assistance du Roy Tres-Chrestien. Depuis tout ce que je viens de vous marquer, ces Peuples oppressez ont encor remporté des avantages considerables. Il n'y a pas lieu d'en estre surpris, puis que la France s'en mesle. Voyez, Madame, ce que fait le Nom du Roy. Il se declare, & la Victoire devient infaillible; mais si ses Armes se font redouter par tout, ses Triomphes sont en mesme temps l'inépuisable matiere des Eloges

de tout le monde, & ceux que l'embarras des Affaires du Public oblige à rompre commerce avec les Muſes, cherchent à le renoüer pour ne demeurer pas muets quand il s'agit de la gloire de ce grand Monarque. Vous n'en douterez point quand vous aurez leu ce Sonnet de Mr de Brion Conſeiller au Parlement.

SONNET POUR LE ROY.

DEſtins, veillez toûjours pour
conſerver ce Roy,
De vos ſoins aſſidus le plus parfait
ouvrage.
Ne l'abandonnez point, lors que
ſon grand courage
Luy fait porter par tout la terreur
& l'effroy.

Quoy qu'il traiſne toûjours la Victoire apres ſoy,
Comme il court ſans rien craindre
où la Gloire l'engage,
Dãs les divers périls que ſon grand
Cœur partage,

Du ſoin de le garder faites-vous une Loy.

Vous avez employé plus de cinq mille années
A former de Loüis *les nobles deſtinées ;*
Voſtre plus grand effort nous paroiſt aujourd'huy.

Ne livrez donc jamais à la fureur des Parques
Ce Roy victorieux, la gloire des Monarques,
Vous ne ſçauriez donner un plus grand Roy que luy.

Cette verité eſt ſi conſtante, que le plaiſir d'admirer ſes grandes Actions a-

doucit les maux de ceux qui ſouffrent ; & cet autre Sonnet de Mr l'Abbé Flanc arreſté dans la Conciergerie par ſes malheurs, en eſt une marque.

AU ROY.

SONNET.

ROy ſeul de tous les Roys digne d'eſtre imité,
Ta grãdeur m'ébloüit, & ma Muſe tremblante
S'égare & ſe confond de voir, lors qu'on te vante,
Ton merite plus grand que ta felicité.

(vinité,
Tu portes tous les traits de la Di-
Au seul bruit de ton Nom l'Europe
s'épouvante,
Et les Faits inoüis de ta main si
puissante (terité.
Feront l'étonnement de la Pos-

Mais lors que tu parois environné
de gloire,
Qu'en tout temps tes Drapeaux de-
vancent la Victoire,
Qu'un seul de tes desseins suspend
tout l'Vnivers ;

Que du fier Espagnol les Villes sont
conquises,
Qu'à l'éclat de tes Lys les Aigles
sont soûmises,
A t'admirer, Grand Roy, j'adoucis
tous mes fers.

Ce ſentiment n'eſt pas ſeulement commun à tous les François. Le General Major Harang qui fut pris à la Journée de Cokberg, n'a pû s'empeſcher de trouver du bonheur dans une diſgrace qui luy a procuré le plaiſir de voir la plus belle Cour de l'Europe, & le plus grand Monarque du monde. Il en a reçeu depuis peu une Epée toute couverte de Diamans. Entre autres choſes que l'excez de ſa joye luy fit dire au Roy pour le remercier d'une ſi

glorieuſe marque de ſon eſtime, il dit qu'il alloit ſubſtituer cette Epée dans ſa Famille, afin que ſes Deſcendans ne perdiſſent jamais le ſouvenir de l'honneur que luy avoit fait un ſi grand Prince.

Sa Majeſté qui connoiſt parfaitement le merite & qui ſe plaiſt à récompenſer les ſervices qu'on luy a rendus, a donné la Lieutenance-Colonelle du Regiment de Picardie à Mr de Villemandor qui en eſtoit premier Capitaine, & celle du

Regiment de Normandie à Mr de Guilerville qui estoit en la mesme qualité à la teste de ce Corps.

Vous avez sçeu, Madame, que Mr l'Abbé de Grandmont qui estoit Agent du Clergé, avoit esté nommé par le Roy à l'Evesché de S. Papoul. Vous apprendrez aujourd'huy qu'il fut sacré il y a quelques jours à Pezenas par Monsieur le Cardinal de Bonzi, Archevesque de Narbonne & Président des Etats, assisté de Messieurs les Evesq-

ques de Beziers & de Montpellier. Les Etats s'y trouverent en Corps. Monsieur le Duc de Verneüil Gouverneur de Languedoc, & Mr Daguesseau Intendant ausdits Etats, & Commissaire du Roy, ne manquerent pas aussi de s'y rendre; & comme une pareille Cerémonie n'avoit esté faite depuis long-temps dans cette Province, une infinité de Personnes des Villes voisines y fut attirée par la curiosité. Monsieur le Cardinal de Bonzi traita

en ſuite magnifiquement Monſieur le Duc de Verneüil, avec les Commiſſaires du Roy, & tous les Eveſques. Celuy dont je vous parle eſt Neveu de M de Grandmont, qui eſtoit Agent perpétuel des Etats de Languedoc, & qui fut à feu Monſieur le Duc d'Orleans. Son merite l'avoit mis dans une fort grande conſidération. Mr le Marquis de Montanegre n'aſſiſta point à cette Cerémonie, parce qu'il eſtoit party quelques jours auparavant

pour aller faire vérifier au Parlement de Toulouſe ſes Proviſions de Lieutenant de Roy de la Province. On ne doute point qu'elles n'y ſoient reçeuës avec joye par la connoiſſance qu'on a de ſes ſervices, & de la juſtice qu'on luy a renduë. Vous m'avez marqué que vous l'eſtimez; & comme je ſçay que vous ſerez bien aiſe que je vous parle de luy toutes les fois que l'occaſion s'en ofrira, j'auray ſoin de vous ſatisfaire.

Cependant apres vous

avoir entretenuë de la grande Assemblée qui s'est faite à Pezenas, je ne puis m'empescher de vous dire quelque chose de celle qui se fit icy dernierement au College du Plessis, où Mr l'Abbé le Boistel soûtint des Theses de Philosophie dédiées à Monsieur le Marquis de Louvois, qui honora l'Acte de sa presence. Un nombre infiny de Gens de la premiere qualité y assista, quelques Dames mesme s'y trouverent, & la capacité du Soûtenant y

parut

parut avec éclat. Il eſt Fils de Mr le Boiſtel, ſi connu par l'important Employ qu'il exerce ſous ce Miniſtre, mais plus encor pour eſtre un des plus obligeans & des plus honneſtes Hommes de France. Je ſçay que la matiere des Theſes eſt peu galante, & que ce n'eſt pas un Article qui doive eſtre employé ſouvent dans mes Lettres; mais quand les choſes ordinaires, & dont je n'ay pas accoûtumé de vous parler, ſont accompagnées de

circonſtances extraordinaires, elles meritent bien que vous les ſçachiez. Ce qu'il y eut de nouveau dans cet Acte ſoûtenu, c'eſt qu'on donna en François à toutes les Dames le Compliment Latin qui eſt au deſſous du Portrait de Monſieur de Louvois. Sans cela elles auroient eſté privées du plaiſir que leur cauſa l'éloge de ce grand Miniſtre. Je vous ay parlé de luy dans toutes mes Lettres, & quoy que je ne l'aye pas toûjours nommé, il y a ſi peu de Per-

ſonnes qui luy reſſemblent, qu'il ne vous a pas dû eſtre difficile de le reconnoiſtre. Apres les glorieuſes veritez que je vous en ay dites, il eſt bon que vous les entendiez d'une autre bouche, & que je vous explique au moins en peu de mots le ſujet du Compliment de Mr l'Abbé le Boiſtel. Il commence par l'élevation de Monſieur le Tellier à la Charge de Chancelier de France, qu'il regarde comme une preuve éclatante que le Roy a voulu donner

à toute l'Europe de l'amour qu'il a pour ſes Peuples. Il vient de là au merite de M le Marquis de Louvois, que des travaux ſans relâche ont entierement dévoüé à la gloire de ſon Maiſtre. Il dit que jamais Prince n'ayant couru à l'Immortalité à ſi grands pas, jamais Miniſtre n'avoit ſi promptement applany les difficultez qui auroient pû l'arreſter ; Qu'il venoit plutoſt à bout luy ſeul de fournir aux beſoins de quatre Armées, que pluſieurs

ensemble ne fournissoient autrefois aux necessitez d'une seule; Que quelques desseins qu'on eust formez, les choses se trouvoient toûjours executées avant qu'on eust sçeu qu'elles se devoient entreprendre; Que par les soins qu'il prenoit à maintenir la Discipline militaire dans toute son exactitude, le passage des Gens de guerre ne sembloit estre par tout que celuy d'une Colonie d'Amis; & que le somptueux Bastiment des Invalides, ren-

droit un eternel témoignage de ſa bonté pour les Soldats auſquels il avoit procuré un azile glorieux pour le reſte de leurs jours, quand l'âge ou les bleſſures les rendoient incapables de continuer leurs ſervices.

Ces penſées ſont beaucoup mieux tournées dans une Langue à laquelle la force de l'expreſſion eſt particuliere. Vous y ſuplée. rez, s'il vous plaiſt, Madame, & pour marque de la reconnoiſſance que j'en auray, je vous envoye une ſe-

conde Lettre de Mr Petit, écrite comme la premiere à Monsieur le Duc de S. Aignan. Vous aimez tout ce qui regarde la gloire du Roy, & son stile qu'il appelle badin, ne des-honore peut-estre pas la matiere qui luy fait peur. Lisez, je vous prie, & m'en dites vostre pensée.

De Roüen le 9. Decembre 1677.

MONSEIGNEVR,

Ce n'a pas esté sans sur-

prise que j'ay veu dans le dernier Tome du Mercure les Vers badins qu'il y a deux ou trois mois que je pris la liberté de vous envoyer. Ce m'eſt, Monſeigneur, une marque bien glorieuſe & bien obligeante de l'honneur de voſtre ſouvenir ; & comme ce n'a pû eſtre que par vos ordres qu'ils ayent eu place dans ce Recüeil de Pieces Galantes, je ne vous ſuis pas mediocrement obligé de la bonté que vous avez de vouloir déterrer mon nom enſevely en Province depuis

une assez longue suite d'années; Mais, Monseigneur, je suis si accoustumé à recevoir de vous des graces que je ne merite point, que je dois peu m'étonner de cette derniere, qui m'engage plus que jamais à vous honorer, & à pousser jusqu'où elle peut aller la passion toute pleine de respect avec laquelle je suis,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, tres-obeïssant,
& tres-obligé Serviteur, PETIT.

CHer Duc, apres ce Compliment,
Et cet humble Remercimens

Vn peu ſérieux pour ma Plume,
Dont (vous le ſçavez) la coûtume
Eſt d'écrire en ſtyle badin,
Sans ſe piquer de rien de fin ;
Trouvez bon qu'elle s'y remette,
Et que ma Muſe, humble Soubrette
De celle dont les chants ſi doux
Vous font faire mille Ialoux,
Vous entretienne à l'ordinaire,
Songeant que je ſuis voſtre Frere
En Apollon, l'aimable Dieu,
Qui de cent plaiſirs me tient lieu.
Et certes, j'aurois peine à dire
Si le feu badin qui m'inſpire,
Me touche ou plus, ou moins au cœur,
Que celuy du Dieu dont l'ardeur
Fait deſeſperer l'Idolâtre
D'une Coquette acariâtre,
Qui rit des traits du Dieu fripon;
Mais il n'en eſt plus, ce dit-on.
Les Coquettes ſont fort dociles,

Cõme en huit jours onprẽd des Villes
(Secret de noſtre Mars François,
Plus Roy luy ſeul que trente Roys)
En huit jours, ſans autre remiſe,
La plus fine Coquette eſt priſe.
Quoy qu'il en ſoit, j'aime à rimer,
Et ma Muſe ſçait s'animer,
Quand à vous s'adreſſe ſa rime;
Mais n'eſtce point cõmetre un crime
Que de vous dérober du temps
Au milieu des Plaiſirs charmans
Dont la plus belle Cour du monde
Pour l'un & l'autre Sexe abonde?
Dans cette Cour où le Soleil
Brille en ſon ſuperbe appareil,
Où des Beautez faites à plaire,
Où des Héros hors du vulgaire
Forment un éclat qui ſurprend,
Ie ſçay qu'il faut que tout ſoit grãd,
Et d'une ſplendeur ſans pareille.
Ainſi donc ce n'eſt pas merveille.

Si par tout où paroiſt LOÜIS
On voit des brillans inoüis.
Vous tenez bien là voſtre place,
Et, ſans que rien vous embarraſſe,
Voſtre plus ordinaire employ
Eſt d'admirer noſtre grand Roy,
Dont le Bras, ſecondant la Teſte,
Ajoûte Conqueſte à Conqueſte.
Tout le monde en eſt étonné;
Dés que ſon Canon a tonné,
Les Villes en craignent la foudre,
Et de peur qu'on les mette enpoudre,
Surpriſes de ſes grands Exploits,
Viennent ſe ranger ſous ſes Loix.
Si l'on voyoit des Faits ſemblables
Dans l'Hiſtoire; ce ſont des fables,
Et des fictions, diroit-on:
Mais, certes, le pauvre Lion,
Et l'Aigle, battus de l'orage,
Connoiſſent trop, à leur dommage,
Que ces Exploits par tout vantez

Sont de ſcûres réalitez.
Nos Muſes fort embaraſſées
Vont au ſilence eſtre forcées.
Ayant dit que ce nouveau Mars
Paſſe de bien loin les Céſars,
Les Aléxandres, les Achilles,
Et les plus grãds Preneurs de Villes,
Elles penſent avoir tout dit;
C'eſt juſqu'où va leur bel eſprit.
Puis ſe trouvãt loin de leur compte,
Elles confeſſent, avec honte,
Qu'elles n'en ont pas dit aſſez,
Et que trop de Faits entaſſez
De leur éclat les ébloüiſſent,
Et font que leurs Rimes tariſſent.
Mais, digne Duc, permettez moy
De dire icy, que ce grand Roy
N'a rien qui luy ſoit comparable
Dans l'Hiſtoire, ny dans la Fable.
Quelques-uns veulent qu'il ſoit né
Sous un Aſtre bien fortuné,

Et ſous une Etoille invincible ;
Mais c'eſt à ce Héros terrible
Oſter de ſa Gloire un fleuron.
Son Aſtre eſt, ſon cœur de Lion ;
Et ſon Etoille, ſa prudence,
Son grand ſens, & ſa vigilance.
C'eſt luy qui monte les Reſſorts
Qui font mouvoir tout cegrãd Corps
De Cõbatans, ſous qui tout trẽble ;
Et meſme dans le temps qu'il ſemble
Que ce Héros ſe divertit,
Sa Teſte inceſſamment agit.
Ses Ordres ſi juſte ſe donnent,
Que les Ennemis s'en étonnent,
Et la meſme peur il leur fait
Quand il eſt dans le Cabinet,
Où la Gloire avec luy raiſonne,
Que quand il cõmande en perſonne.
Enfin, pour finir ce Diſcours,
C'eſt le Miracle de nos jours.
Mais ma Muſe eſt bien teméraire,

Ne le trouvez vous pas, cher Frere?
Toûjours en Apollon, s'entend,
Car il eſt aſſez important,
Pour le reſpect que je vous porte,
D'adoucir l'endroit de la ſorte.
C'eſt trop que d'élever mes Vers
Au plus grand Roy de l'Vnivers;
Mais ſi je manque de prudence,
I'attës de vous quelque indulgence,
Sçachant que de ce Demy-Dieu
La haute Gloire vous tient lieu
D'un plaiſir ſi grand, qu'il ſurpaſſe
Tous ceux de la premiere Claſſe,
Et que lors que le juſte Encens
Qu'on doit à ſes rares talens,
Fume pour ce Prince adorable,
Rien ne vous eſt plus agréable.
Ah! que n'en ay-je du meilleur!
Et que je me plairois, Seigneur,
A faire le Panégyrique
De ce Grand Roy tout héroïque!

Ie m'en trouve l'eſprit ſi plein,
Que j'ay laiſſé là le deſſein
De faire une Lettre badine ;
Mais, apres tout, je m'imagine
Que vous me le pardonnerez,
Et que meſme vous m'en loüerez.

Quoy qu'il ſemble que ce ſtile ſoit trop ſimple pour eſtre propre aux grandes matieres, il ne laiſſe pas d'avoir de la grace. Je voudrois en avoir autant à vous conter dans le mien une Avanture de Muſique qui a cauſé depuis peu de grands embarras à bien des Gens. Un Homme conſiderable

& par ſon bien & par l'em-
ploy qu'il a dans la Robe,
eſtant demeuré veuf depuis
quelque temps, avec une
Fille unique, n'avoit point
de plus forte paſſion que
celle de la marier. La garde
luy en ſembloit dangereu-
ſe, & il croyoit ne pouvoir
s'en défaire jamais aſſez
toſt. Ce n'eſt pas qu'elle
n'euſt beaucoup de vertu,
& qu'ayant eſté toûjours
élevée dans une fort gran-
de modeſtie, elle ne fuſt in-
capable de manquer à rien
de ce qu'elle ſe devoit à

elle-meſme ; mais une Fille qui a vingt ans, de l'eſprit & de la beauté, n'eſt point faite pour eſtre cachée, il y a des meſures de bienſeance à garder, & un Pere que les Affaires du Public occupent continuellement, ne ſçauroit mieux faire que de remettre en d'autres mains ce qui court toûjours quelque péril entre les ſiennes. Tant de vertu qu'il vous plaira, une jeune Perſonne a un cœur, ce cœur peut eſtre ſenſible, & on a d'autant plus à craindre

qu'il ne le devienne, que l'Esprit se joignant à la Beauté, attire toûjours force Adorateurs. La Demoiselle dont je vous parle estoit faite d'une maniere à n'en pas manquer si les scrupules du Pere n'y eussent mis ordre. On la voyoit, on l'admiroit dans les Lieux de devotion où il ne luy pouvoit estre defendu de se montrer, mais elle ne recevoit chez elle aucune Visite, si vous exceptez celles de cinq ou six Parentes ou Voisines qui luy tenoient com-

pagnie avec assez d'assiduité. Ce qu'elle regrettoit le plus des Divertissemens Publics dont elle ne joüissoit que par le raport d'autruy, c'estoit l'Opéra. Elle avoit la voix fort belle, sçavoit parfaitement la Musique, & n'aimoit rien tant que d'entendre bien chanter. Deux ou trois de ses Amies avoient le mesme talent & la mesme inclination, & la plus grande partie du temps qu'elles se plaisoient à passer ensemble, estoit employé à de petits

Concerts de leur façon. L'une d'elles avoit un Frere grand Muſicien, & c'eſtoit ſur ſes Leçons qu'elle apprenoit aux autres ce qu'il y avoit de plus agreable & de plus touchant dans les Opéra. La Belle brûloit d'envie de le mettre de leurs Concerts, on luy diſoit mille biens de luy, & il n'en entendoit pas moins dire d'elle à ſa Sœur. Ainſi ils furent prévenus d'eſtime l'un pour l'autre avant qu'il leur fuſt permis de ſe connoiſtre, & la difficulté qu'ils

y trouverent leur en augmenta le desir. On parla au Pere, qui se montra plus traitable qu'on ne l'esperoit. Le prétexte de la Musique fut le seul dont on se servit pour obtenir la permission qu'on luy demandoit. Il ne voulut point envier à sa Fille l'unique plaisir qu'il sçavoit estre capable de la toucher ; & le Cavalier ne luy paroissant point d'une fortune à former des pretentions d'alliance, il consentit à la priere que sa Sœur luy avoit

faite, de trouver bon qu'elle l'amenaſt. Ils ſe virent donc, ils ſe parlerent, ils chanterent, & ſans s'eſtre apperçeus qu'ils euſſent commencé à s'aimer, ils ſentirent en peu de temps qu'ils s'aimoient. Il n'y avoit rien que de tendre dans les Airs que le Cavalier venoit apprendre à la Belle ; il les chantoit tendrement, & à force de les luy faire chanter de meſme, il mit dans ſon ame des diſpoſitions favorables à bien recevoir la declara-

tion qu'il se hazarda enfin à luy faire. Ses regards avoient parlé avant luy, & ils avoient esté entendus sans que les Amies de la Belle en eussent penetré le secret. Elles imputoient au seul dessein d'animer les paroles qu'il chantoit, ce qui estoit une explication passionnée des sentimens de son cœur. Il trouva enfin l'occasion d'un teste-à-teste. Il ne la laissa pas échaper, & il employa des termes si touchans, à faire connoistre toute la force de son amour

à la charmante Personne qui le cauſoit, qu'elle ne pût ſe defendre de luy dire qu'il remarqueroit par la promptitude de ſon obeïſſance, l'eſtime particuliere qu'elle avoit pour luy, s'il pouvoit trouver moyen de luy faire ordonner par ſon Pere de le regarder comme un Homme qu'il luy vouloit donner pour Mary. Que de joye pour le Cavalier! Il avoit des Alliances fort conſiderables, & ménageoit une Perſonne d'autorité pour l'engager à venir faire

la propoſition pour luy, quand il apprend de la Belle que ſon Pere la marioit à un Gentilhomme fort riche qu'il luy avoit déja amené; que les Articles eſtoient arreſtez, & qu'il s'en eſtoit expliqué avec elle d'une maniere ſi impérieuſe, qu'elle ne voyoit pas de jour à ſe pouvoir diſpenſer de luy obeïr. Sa douleur eſt auſſi grande que ſa ſurpriſe. Il la conjure d'apporter à ſon malheur tous les retardemens qu'elle pourroit, tandis que de ſon coſté il

mettroit tout en uſage pour l'empeſcher. Les témoignages qu'ils ſe donnent de leur déplaiſir ſont interrompus par l'arrivée de l'Amant choiſy. Comme il eſtoit naturellement jaloux, il obſerve le Cavalier, & trouve dans ſon chagrin je ne ſçay quoy de ſuſpect qui l'oblige à ſe faire l'Eſpion de ſa Maiſtreſſe. Il la ſuit par tout, & ſe rend chez elle tous les jours de ſi bonne heure, que le Cavalier aimé ne peut plus trouver moyen de l'entretenir. Il

cache le deſeſpoir où cet embarras le met, & la Muſique eſtant le pretexte de ſes viſites, il tâche d'ébloüir ſon Rival, en continuant à luy faire chanter à elle & à ſes Amies, tous les endroits qu'elles ſçavent des Opéra. Quelques jours apres ne pouvant venir à bout de trouver un moment de teſte-à-teſte pour ſçavoir ſes ſentimens, il eſſaye un ſtratagême pareil à celuy de l'Amant du Malade Imaginaire. Il feint que le fameux Lambert a fait un

Air à deux Parties que peu de Personnes ont encor veu, & parle sur tout d'un *Helas* qui a quelque chose de fort touchant quand la Basse & le Dessus sont meslez ensemble. L'Air & les Paroles estoient de luy, & le tout se rapportoit à l'estat present de sa fortune. La Belle qui comme je vous ay déja dit avoit une parfaite connoissance de la Musique, demande à voir cet Air si touchant, & s'offre en mesme temps à le chanter avec luy. Il estoit fait sur ces Paroles.

Ie vous l'ay dit cent fois, belle Iris,
je vous aime;
Comme voſtre beauté, mon amour
eſt extréme:
Mais je crains un Rival charmé
de vos appas.
Vous pàliſſez, Iris; l'aimeriez-
vous? helas!

L'Amant Muſicien avoit trouvé des cheutes ſi heureuſes dans la repétition de cet *Helas*, que la Belle qui avoit commencé à chanter ſans s'appercevoir du miſtere, comprit bientoſt à la maniere tendre & languiſſante dont il attachoit ſes

regards ſur elle, qu'il la con-
juroit de luy apprendre ce
qu'elle luy permettoit d'eſ-
perer. La douleur de ſe voir
contrainte de ſacrifier ſon
amour à ſon devoir, la ſaiſit
tout-à-coup ſi fortement,
qu'elle perd la voix, tombe
évanoüye, & luy fait con-
noiſtre par cet accident que
ſon malheur ne luy eſt pas
moins ſenſible qu'à luy.
C'eſt alors qu'il ne peut
plus garder de meſures.
L'envie de ſecourir ſa belle
Maiſtreſſe, le fait agir en
Amant paſſionné. Il court,

il va, revient, ſe met à genoux devant elle, la prie de l'entendre, & ſemble mourir de l'apprehenſion qu'il a de ſa mort. Son Rival qui ne peut plus douter de ſon amour, en eſt jaloux dans l'excés, & le devient encor davantage, quand la Belle commençant à ouvrir les yeux, prononce ſon nom, & demande triſtement s'il eſt party. Il ſe plaint au Pere, en obtient le banniſſement du Muſicien, le fait ſignifier à ſa Maiſtreſſe, & croit le triom-

phe assuré pour luy; mais le Pere employe inutilement son autorité. La Fille se révolte, prend pour outrage les défiances de l'Amant qu'elle veut qu'il épouse, & sous pretexte de luy laisser plus de temps à examiner sa conduite, elle recule son Mariage d'un mois entier, pendant lequel elle veut qu'il la voye vivre avec celuy qui luy fait ombrage, afin qu'il se gueriſſe de ses injustes soupçons, ou qu'il rompe avec elle, s'il la croit incapable de le ren-

dre heureux. Ainſi les viſites continuent ; & comme les deux Amans ne cherchent qu'à dégoûter l'Ennemy de leur bonheur, ils ne ménagent plus ſa jalouſie, & ſe vangent de l'inquietude qu'il leur donne par les méchantes heures qu'ils luy font paſſer. Le hazard contribuë à leur en fournir les occaſions. Le Muſicien qui venoit toûjours chanter avec la Belle, luy avoit recité des Vers aſſez agreables. Elle en demande une copie.

L'Amour est industrieux, il se fait apporter dequoy écrire, change les Vers en bonne Prose bien significative, luy explique de la maniere du monde la plus touchante ce que sa passion luy fait souffrir, luy met ce qu'il a écrit entre les mains, & la conjure de luy dire sans déguisement si ce qui a eu quelque grace dans sa bouche, luy en paroist conserver sur le papier. Elle lit, soûrit, montre de la joye, & ne peut assez exagerer les nouvelles beautez que la lectu-

re luy a fait découvrir dans cet ouvrage. L'Amant jaloux, qui estoit veritablement amoureux & gardien perpetuel de sa Maistresse, ne s'accommode point de cette écriture. Il demande à lire les Vers, on le refuse. Il y soupçonne du mistere, & ce qui le convainc qu'il y en a, c'est que son Rival s'estant servy le lendemain du mesme artifice, & n'ayant à donner que la copie d'un Sonnet, il luy voit écrire plus de vingt lignes, & remarque qu'elles sont

toutes continuées, au lieu que les Vers sont ou plus courts ou plus longs selon le nombre des lettres qui entrent dans les mots qui les composent. Il acheve de perdre patience en voyant prendre la plume à sa Maistresse. Elle écrit un assez long Billet, le cachete, le donne à son Rival, comme devant estre rendu à quelqu'une de ses Amies, & le prie de luy en apporter la réponse le lendemain. Jugez de la joye de l'un, & du desespoir de l'autre. L'A-

mant aimé qui ne doute pas que la Belle n'ait répondu par ce Billet à ſon Sonnet metamorphoſé, brûle d'impatience de le lire. Il ſort. Son Rival ſort dans le meſme temps, le ſuit, & l'ayant joint dans une Ruë où il paſſoit fort peu de monde, il luy demande fierement à voir le Billet. Ces gages de l'amour d'une Maiſtreſſe ne s'abandonnent jamais qu'avec la vie. Ils mettent l'Epée à la main. La fureur qui anime le Jaloux, ne luy permet point de ſe ména-

ger. Il tombe d'une large bleſſure qu'il reçoit. On la tient mortelle, & cet accident oblige ſon Rival à ſe cacher. Voila, Madame, l'état où ſont à preſent les choſes. Le Pere fulmine, la Fille proteſte qu'elle ne forcera point ſon inclination pour épouſer un Jaloux qui ne peut que la rendre malheureuſe; & ce que je trouve de fâcheux dans cette Avanture, c'eſt que je ne voy perſonne qui ait lieu d'en eſtre content.

Nous en ſçaurons les ſui-

tes avec le temps, c'eſt un Avenir un peu plus obſcur que mon Enigme du Mois paſſé. Vos Amies qui croyét que ce ſoit les *Orgues*, n'en ont pas découvert le vray ſens, quoy que l'Explication que vous m'en donnez pour elles ſoit toute pleine d'eſprit. On m'en a envoyé une autre de Roüen qui convient à tous les Articles ſur ce meſme mot. Un bel Eſprit de Paris les a expliquez ſur une Riviere glacée; un autre de Noyon, ſur la Neige; & il ne ſe

peut rien de mieux tourné qu'une Lettre que j'ay reçeuë de Lyon des ſpirituelles Ecolieres d'Apollonius, qui m'avoient déja fait la grace de m'écrire ſur l'Enigme de la lettre *V*, & qui veulent que le vaſte Corps de celle-cy cache le Nuage qui ayant plus de Bras que le fabuleux Briarée, s'en ſert à couvrir pluſieurs Provinces. Tous ces divers ſens y ſont appliquez ſi juſte, qu'il ſemble que chacun ait deviné. Je tenois le veritable aſſez difficile à

trouver, pour croire que vous ne l'apprendriez que de moy; cependant vous l'apprendrez de Monsieur le Duc de S. Aignan, qui connut ce que je cachois, incontinent apres que ma derniere Lettre eut paru. Ce qu'il m'a fait l'honneur de m'en écrire, vous développera les obscuritez qui ont embarassé vos Amies.

LETTRE DE MONSIEUR LE DUC DE S. AIGNAN.

A l'Autheur du Mercure.

JE ne sçay, Monsieur, si j'ay trouvé le veritable sens de vostre Enigme, mais je ne puis estre le maistre d'un premier mouvement qui me porte d'abord à vous annoncer une Victoire que je ne tiens pas encor trop assurée. S'il est vray que j'aye effectivement deviné cette Enigme, je dois en estre plus

*fier que vous ne penſez, car je crois avoir découvert qu'elle eſt de vous, & par conſéquent qu'elle ne pouvoit eſtre que fort ſubtile. Enfin, Monſieur, c'eſt à mon ſens non ſeulement l'*Armée, *mais celle des* Confederez, *puisque je trouve tant de choſes qui conviennent à cela, qu'il ne ſe peut pas davantage.*

Ce Corps eſt compoſé de pluſieurs Princes inégaux en pouvoir. Avant que les Troupes de chacun d'eux fuſſent jointes, elles avoient eſté levées ſeparément. Il

n'eſt animé que de ces meſ-
mes Troupes qui ne laiſſoient
pas d'eſtre avant que leur
jonction formaſt un Corps.

Il n'a point de Teſte, c'eſt
à dire point de Chef entiere-
ment abſolu. Les Bras ſont
aiſez à trouver dans le grand
nombre de Soldats qui ſont
dans ces Troupes, & qui eſ-
tant d'une naiſſance fort
éloignée de celle des Com-
mandans, font l'illuſtre &
baſſe Famille dont il eſt parlé.

Quelque grand que ſoit ce
Corps, au lieu de ſe rendre
formidable par le nombre,

il a fait voir quelquefois qu'il n'estoit pas sans appréhension de nos armes.

Les nouveaux Membres qui luy viennent, sont les nouvelles Troupes des Alliez, qu'on sépare bien souvent pour les faire agir en divers lieux; & l'heure du repos estant venuë, c'est à dire le temps des Quartiers d'Hyver, ces Troupes sont obligées quelquefois en les cherchant, d'en venir aux mains avec ceux de leur Party qui ne les veulent pas recevoir, parce qu'elles sont mal disciplinées.

Ce grand Corps doit assurément expirer un jour, l'Alliance des Princes qui le composent n'estant que pour un temps; mais s'ils la renouvellent avant qu'elle vienne à expirer tout-à-fait, ils le font revivre.

Quelques soins que prennent tant d'Alliez pour maintenir cette Vnion, ils se broüillent quelquefois, & blâment la conduite les uns des autres, comme ont fait depuis peu deux des plus considerables d'entr'eux.

Enfin le grand éclat qui

bleſſe ce Corps, vient du Roy, & ce vaillant Monarque eſt le Soleil dont les brillans rayons ſe dardant contre luy, le font tant ſouffrir.

Confeſſez, Monſieur, que j'ay deviné, ou tout au moins que voſtre Enigme a tant de raport avec ce ſens, que difficilement en pourroit on trouver un autre qui y convinſt mieux. Mais ſi ce n'eſt pas une choſe facile, ç'en eſt une impoſſible de trouver perſonne qui ſoit plus que moy voſtre, &c.

Vous

Vous n'avez presque reçeu aucune Lettre de moy cette année, qui ne vous ait parlé de Monsieur de S. Aignan; je vous ay entretenuë de sa valeur, de sa conduite, & de tout ce que cet illustre Duc a fait dans son Gouvernement. Je vous ay fait part de sa Prose & de ses Vers. Le feu de son esprit vous a paru dans ses Impromptu, mais je ne vous avois point encor fait voir combien il est penétrant. Vous le pouvez connoistre par l'Explication de cette

Enigme. Depuis que je l'ay reçeuë, le meſme ſens a eſté trouvé par un tres-illuſtre & ſpirituel Abbé, par M^r du Ry de Chamdoré qui avoit deviné le Trictrac, par un Inconnu de Roüen, par un autre de Blois, & par un Homme de qualité, d'eſprit & de merite, qui a fait pluſieurs Campagnes. Ce dernier m'en a envoyé l'Explication en Vers, mais cóme elle eſt preſque la meme, article par article, que celle que vous venez de lire en Proſe, je la ſuprime pour éviter la repétition

Il me reſte beaucoup d'Enigmes qui auront leur tour. J'en ay dont on ne m'a point dit le mot, & ne ne le devinant pas, je ne puis les mettre ſans ſçavoir ſi elles ſont juſtes. On m'en a envoyé de tres-ſpirituelles ſur la lettre *L*; mais comme vous trouvez que toutes les lettres de l'Alphabet ne peuvent faire qu'une ſeule Enigme, parce qu'elles roulent toutes ſur le meſme tour, & que d'ailleurs on les devine dés le ſecond Vers, je m'arreſte-

ray aujourd'huy à celle-cy, dont vous ferez part à vos Amies.

ENIGME.

JE ſuis aimé des uns, les autres me haïſſent,
Ie fais & du bien & du mal;
Et s'il en eſt à qui mon aſpect ſoit fatal,
I'en ſçay qui de me voir toûjours ſe réjoüiſſent.

Les Avares & les Ingrats
Avecque moy ne trouvent point leur compte;
Ma preſence leur eſt une ſecrete honte,

Quand de ce que j'attens ils ne
s'acquitent pas.

Avec plaiſir les Amans me re-
çoivent,
Il en eſt peu dont je ne ſois content,
Et qui pour m'honorer ne cherchent
à l'inſtant,
Lors que j'arrive, à faire ce qu'ils
doivent.

Si mon regne eſt d'éclat, il eſt prõpt
à finir,
Mon Cadet le termine, & mourant
pour renaiſtre,
Apres que j'ay ſçeu diſparoiſtre,
Ie ſuis longtemps ſans revenir.

Ie ſuis vieux, cependant mes heures
ſont bornées,

Et qui prendra le ſoin d'en meſurer le cours,
Trouvera que j'auray veſcu fort peu de jours,
Quoy que je ſois chargé d'un grand nombre d'années.

Comme les Enigmes m'ont attiré la Lettre des deux Couſines de Poitou dont je vous parlay la derniere fois, je n'en puis finir l'Article ſans m'acquiter de la parole que je vous donnay de vous faire le Portrait de ces aimables Perſonnes. Elles ſont d'une Province où je ſçay que vous ayez de

particulieres habitudes. Voyez si ce que j'ay àvous en dire sufira pour vous les rendre connoissables. Elles ne demeurent pas loin des bords du Clin & de la Vienne, & se voyent quelquefois sur ceux d'une plus petite Riviere qui devroit estre fameuse par leurs Avantures. Un Cavalier fort galant & encor plus brave, y a souvent part. Ses belles qualitez le rendent digne de leur estime. Il écrit avec politesse en Vers & en Prose, & il y a quelques années qu'on promettoit en Poitou un Roman de sa façon. L'aisnée des deux Cousines est d'une assez belle taille, qu'un peu d'embonpoint ne sçauroit gaster. Sa Maison est Illustre, & sa Personne pleine

d'agrémens. Sa jeune Parente eſt une Demoiſelle d'un beau naturel & d'une tres-grande eſperance. Elle s'eſt liée d'amitié avec elle dés ſes plus tendres années. Si toutes ces marques ne vous les font point connoiſtre, vous les chercherez parmy quatre Nymphes qui ſe ſont baignées dans la petite Riviere dont je vous ay parlé, auſquelles le Cavalier, qui eſt rarement oublié dans leurs agreables parties, donna en ſuite une magnifique Collation qui parut ſe trouver là par hazard dans un Moulin voiſin, comme ſi elle n'euſt eſté que les Reſtes d'une Nopce qu'on feignit s'y eſtre faite quelques jours auparavant. Je croy que vous ne m'en

demanderez pas davantage pour ſçavoir bientoſt avec certitude qui elles ſont.

Il y a plus de plaiſir de s'informer des Vivans, que d'entendre de quel merite ont eſté ceux que la mort nous fait regretter. Cependant il n'y a pas moyen de me taire ſur celuy de Mr le Marquis de Rouville Gouverneur d'Ardres, Lieutenant General des Armées du Roy, qui eſt mort dans ſon Gouvernement. Le rang de Lieutenant General ſuffit pour faire connoiſtre dans quelle conſideration ſon courage & ſa valeur l'avoient mis, puis qu'on n'y peut parvenir ſans avoir paſſé par tous les degrez qui peuvent acquerir de la gloire

dans les armes. Mr le Marquis de Rouville son Fils, qui a épousé Mademoiselle de Berthune, n'ignore rien de tout ce qu'un Homme de sa qualité doit sçavoir. Il possede les belles Lettres, il a de l'esprit, & n'est pas le seul de cette Famille qui en ait. Mr le Comte de Rouville vous est connu, & vous sçavez combien il est estimé de tout ce qu'il y a d'honnestes Gens dans le Royaume. Cette Maison est une des plus anciennes de Normandie. Elle a porté le Nom de Gougeüil avant celuy de Rouville. Jean I. estoit Chevalier Sire de Rouville dés l'an 1319. & prit Femme dans la Maison des Essards. Pierre de Rouville fut Chambellan des

Rois Charles V. & Charles VI. Il estoit Gouverneur du Pont de l'Arche qu'il defendit contre les Anglois, & fut tué à la Bataille d'Asincour. Pierre II. de Rouville, épousa la Fille de Robert Admiral de France. Charles IX. eut pour Chambellan un Guillaume de Rouville; & un Loüis du mesme Nom fut Grand Véneur de France, & Lieutenant General au Gouvernement de Normandie. Voyez, Madame, combien de grands Hommes, sans vous parler de ceux de cette Maison qui ont esté Evesques & Ambassadeurs.

Cette Dignité d'Evesque, quoy que tres-relevée, n'a point de privilege contre la mort qui nous a enlevé depuis peu celuy

d'Alet. Il estoit d'une tres-bonne Famille de la Robe, connuë par beaucoup de merite & d'esprit, & il suffit de dire qu'il s'appelloit M^r Pavillon. Il fut choisy pour l'Episcopat du temps du Cardinal de Richelieu. Le peu qu'il présumoit de luy-mesme, l'obligea à le refuser, comme s'en connoissant indigne; & ce grand Ministre vainquit ses longs refus, en luy disant que plus il parloit contre luy, plus il parloit pour l'Eglise. Il accepta la conduite de ce Diocese, se rendit à Alet, & n'en est jamais revenu.

Les morts subites qui sont si fréquentes icy depuis quelque temps, ont coustè un Fils à M^r Leseau Conseiller d'Etat, &

Doyen du Conſeil. C'eſtoit un tres.honneſte Homme, Chanoine de N. Dame de Paris. Vous ſçavez combien ce Corps eſt conſidérable,&qu'il eſt remply de Perſonnes de merite & de qualité, dont il y en a pluſieurs qui ſont Officiers des Cours Souveraines. On y a veu Mr de Ventadour & Mr d'Aubigny,qui tenoit rang de Prince, eſtant de la Maiſon de Stuart.

Mr de Miramion eſt mort preſque dans le meſme temps. On l'appelloit Sevin de Miramion. Il eſtoit de ces Sevins qui ſont d'une des plus anciennes & des meilleures Maiſons de la Robe. La Charge de Conſeiller du Grand Conſeil qu'il a exercée vingt-un an, luy avoit

acquis la réputation d'un tres-bon & tres-juſte Juge, & il n'eſtoit pas moins aimé de ſa Compagnie, qu'eſtimé de tous ceux dont il avoit eu les affaires entre les mains.

Ces diverſes pertes ont eſté ſenſibles à beaucoup de Familles particulieres ; mais ce qui a cauſé une deſolation generale, ç'a eſté celle de Monſieur le Premier Preſident de Paris. Il avoit eſté reçeu Conſeiller au Parlement dés l'âge de dix-ſept ans ; & lors qu'il fut Maiſtre des Requeſtes, Sa Majeſté l'envoya pour Commiſſaire aux Etats de Bretagne, où les Eſprits eſtoient extrémement diviſez. Il trouva des tempéramens ſi juſtes, qu'en executant les Ordres du Roy,

il contenta également le Gouverneur de la Province, les Etats, le Parlement, & le Peuple. Il fut fait Premier Presidént en 1658. & il a soûtenu la dignité de cette Charge avec un succés si extraordinaire, qu'il a laissé à la Posterité un exemple rare & presque inimitable de toutes les parties necessaires aux grands Magistrats. Il avoit une memoire tres-fidelle, un jugement tres-solide, & un discernement tres juste. Il possedoit les belles Lettres avec une délicatesse inconcevable. La force de son raisonnement répondoit à la netteté qu'il avoit à s'exprimer ; & son éloquence estoit telle, qu'on peut dire qu'il ne le falloit pas en-

tendre quand on ne vouloit point se laisser persuader. Sa Porte estoit ouverte aux plus beaux Esprits, & il se tenoit une espece d'Académie chez luy où diférentes Questions estoient agitées. Vous en pouvez connoistre la matiere par le Livre que le P. Rapin Jesuiste en a fait. Mr le Premier Presidént y disoit ses sentimens, & ne donnoit jamais que de fort justes décisions. Outre qu'il estoit extrémement éclairé sur tout ce qui regarde la connoissance des Loix, il avoit une facilité merveilleuse à concevoir d'abord une Affaire; mais quelques grands que fussent ces avantages de son Esprit, sa douceur que rien n'a jamais alteré,

sa probité generalement reconnuë, sa grande modération, sa modestie, ou s'il m'est permis de le faire descendre jusque-là, son humilité si rare avec un si vray merite, & son integrité inébranlable, estoient encor plus dignes d'admiration. Jamais personne ne s'est retiré mécontent de luy, & jamais Plaideur dans sa passion n'a osé l'accuser d'injustice. Il estoit plein de zele pour le service de son Prince & pour le bien de l'Etat ; & la vie Chrestienne & toute exemplaire qu'il menoit, mettoit ses actions à couvert du moindre reproche, & luy attiroit le respect de tous ceux qui avoient l'avantage de l'approcher. Il est mort âgé de soixante ans &

deux moisquelques jours moins, & a laiſſé deux Fils, dont l'un eſt Avocat General au Parlement, & l'autre Maiſtre des Requeſtes. Ils s'acquitent ſi dignement l'un & l'autre de ces grands Emplois, que le Public a lieu de ne point douter qu'ils ne cherchent à imiter parfaitement un Pere qui eſtoit auſſi juſte que capable, & auſſi vertueux que ſçavant. M^r de Lamoignon Pere de l'illuſtre Mort dont je vous parle, eſtoit un Homme d'une probité reconnuë, qui ſçavoit beaucoup, & que tout le monde eſtimoit pour ſa pieté. Il avoit étudié à Bourges ſous le celebre Cujas. Il ſe fit recevoir Conſeiller au Parlement, & eſtant devenu Doyen

de la Troiſiéme des Enqueſtes, il traita de la Charge de Preſident de cette Chambre avec un aplaudiſſement general. Quelques années apres il entra en la Grand'Chambre en qualité de Conſeiller, & enfin le Roy récompenſa ſes grands ſervices en l'honorant de la Charge de Preſident à Mortier, où il eſt mort Doyen. Il tiroit ſon origine du Païs Nivernois, d'une des plus nobles & plus anciennes Familles de cette Province, qui portoit les Titres de Chevaliers, Damoiſeaux & Ecuyers, depuis quatre cens ans. Le premier dont on les a, prenoit celuy de Chevalier dés le temps de Saint Loüis, & on ſçait qu'il ne ſe donnoit alors qu'à ceux qui eſ-

toient d'une tres-illuſtre Naiſ-
ſance. On trouve un Helin de
Lamoignon, Seigneur de Ri-
viere, parmy les Tenans d'un
Tournoy qui fut fait à Paris en
1549. ſous Henry II. Il y a eu
pluſieurs grands Perſonnages
dans cette Maiſon. Charles de
Lamoignon, Chevalier, Sei-
gneur de Baville, Launay,
Courſon, &c. rendit des ſer-
vices ſi conſidérables en ſon
temps, que le Roy Charles IX.
luy fit l'honneur de le viſiter
ſouvent dans ſa maladie, & té-
moigna avoir perdu en ſa Per-
ſonne un Serviteur auſſi capa-
ble des premieres Charges de
l'Etat qu'il y en euſt dans le
Royaume. Il y ſeroit parvenu,
ſi la mort ne l'euſt emporté à

cinquante-cinq ans. Il avoit pris Femme dans la Maiſon de Beſançon, qui eſt une des plus anciennes & des mieux alliées de France. La Mere de feu M^r le Premier Preſident eſtoit de l'illuſtre Famille des Landes. La nobleſſe en eſt connuë. Il avoit épouſé Magdelaine Potier, Fille de Meſſire Nicolas Potier, Seigneur d'Ocquerre, Secretaire d'Etat, & Niéce de Meſſire André Potier Seigneur de Novion, Preſident au Parlement de Paris, & de Meſſire Auguſtin Potier Eveſque & Comte de Beauvais, Pair de France.

Quoy que la mort ſoit une Image funeſte, il faut vous la laiſſer encor un moment pour

vous apprendre que ces meſmes morts ſubites qui nous ont oſté Mr Leſeau, nous ont fait perdre auſſi deux grands Hommes dans ce meſme Mois. L'un eſt Mr de Sainte Beuve, & l'autre Mr Neuré. Le premier eſtoit Docteur & Profeſſeur de Sorbonne, Homme d'une tres-profonde érudition, aimé non ſeulement de tous ceux qui le connoiſſoient, mais encor de tous ceux qui avoient entendu parler de ſon merite. Le Clergé de France avoit une eſtime toute particuliere pour luy, & luy donnoit penſion. Il regloit un nombre infiny de conſciences, & il euſt eſté malaiſé de trouver un plus habile Caſuiſte. Quoy qu'il n'ait jamais voulu

permettre qu'on ait fait ſon Portrait pendant ſa vie, nous ne laiſſons pas de l'avoir par le talent merveilleux de Mr Berthinet, qui a eſté Payeur des Rentes de l'Hoſtel de Ville de Paris. Il a l'imagination ſi vive, que ſur le ſouvenir qu'il a conſervé de ſes traits, il en a fait la Medaille en cire apres ſa mort, avec l'admiration & l'étonnement de tous ceux qui l'ont connu. On dit qu'il en a fait une de bronze du Roy, par cette meſme force d'imagination, dont Sa Majeſté a eſté tres-ſatisfaite. Beaucoup de Perſonnes de la premiere Qualité qui ont veu cette Medaille, en parlent comme d'une merveille.

M^r Neuré, que je vous ay nommé avec M^r de Sainte Beuve, estoit ce grand & fameux Philosophe qui avoit esté à feu M^r d'Angoulesme, à M^r de Longueville, & à M^r le Marquis de Vardes. Il sçavoit beaucoup, & meritoit la réputation qu'il s'estoit acquise. Comme vous m'avez ordonné de vous parler de tous ceux qui ont quelque talent extraordinaire, je me crois obligé de vous dire que nous avons aussi perdu M^r Michel, qui touchoit les Orgues à S. Leu. C'estoit un charme que de l'entendre, & on y venoit en foule de toutes parts.

Le Monde se renouvelle insensiblement, & c'est un chan-

gement

gement imperceptible qui arrive tous les jours par de nouveaux établiſſemens de Familles que le Mariage fait ſuccéder d'un coſté à celles qui ont finy de l'autre par la mort. M^r le Marquis de S. Germain-Beaupré, de la Maiſon de Foucaut, reçeu en ſurvivance du Gouvernement de la Marche, en a fait un depuis peu fort conſidérable, en épouſant Mademoiſelle de Janvry. Elle eſt d'une tres-bonne Famille de la Robe, & n'avoit pas beſoin d'eſtre auſſi riche qu'elle eſt pour mériter le choix d'un fort honneſte Homme, ayant beaucoup de bonnes qualitez qui la rendent recommandable. Il ne faut que la voir pour connoiſtre

qu'elle ne manque pas de beauté.

Mademoiſelle Roullié, Fille de Mr Roullié Maiſtre des Requeſtes, Homme d'un grand merite, & fort eſtimé dans le Conſeil, s'eſt mariée dans le meſme temps, & a porté plus de cent mille écus à Mr le Marquis de Bonnelle qu'elle a épouſé. Il eſt Fils du Marquis de ce meſme nom, qui avoit épouſé Mademoiſelle de Touſſy Sœur de Madame la Mareſchale de la Mothe-Houdancour, & Petit-Fils de feu Mr de Bullion qu'on a veu Preſident à Mortier & Sur-Intendant des Finances.

Tandis que nous ſommes ſur les Articles de joye, il faut vous apprendre celle qu'a reçeuë

Mr Destanchau, par l'honneur que luy a fait le Roy de luy donner la qualité de Secretaire de Monseigneur le Dauphin. Il avoit eu jusqu'icy l'avantage d'en faire seul les fonctions, & il suffit de sçavoir dans quelle considération il est aupres de Monsieur le Duc de Montausier, pour estre persuadé de ce qu'il vaut. C'est un Homme fort sage, & qui joint à beaucoup de prudence & de politesse, un zele dont l'exactitude ne se peut assez estimer. Vous auriez eu tout lieu de vous loüer de la mienne, à vous rendre compte des Harangues qui ont esté faites à Monsieur le Chancelier, outre celles dont je vous ay déja parlé, si je n'eusse appris qu'un

Homme de beaucoup d'esprit qui s'est soigneusement trouvé à toutes, en fait un Recueil pour le Public. Il auroit déja paru, s'il n'avoit pas dessein d'y joindre les Discours qui se doivent encor faire à la gloire de ce grand Homme au Parlement & au Grand Conseil, le 20. du Mois prochain. Il n'y aura rien de plus curieux que ce Recueil, & celuy qui le fait ne pouvoit former une entreprise plus noble que de travailler à éterniser la memoire de ce digne Chef de la Justice. Celle des merveilleuses Actions du Roy ne s'effacera jamais, mais je ne sçay si l'éloignement des temps ne les rendra point incroyables. En effet, il sera difficile de conce-

voir qu'une Campagne ouverte avant le Printemps, n'ait point eſté terminée par le retour de l'Hyver. Ces Prodiges donnent de l'occupation à tous ceux qui ſçavent ſe diſtinguer par leur Eſprit. Il n'y a pas juſqu'aux Dames qu'une ſi belle matiere n'engage à prendre la plume, & voicy ce qu'elle a fait écrire à Mademoiſelle de Racilly.

AU ROY.

GRãd Roy, quelle eſt la Deſtinée
Qui préſide à tous vos Explois?
Les quatre Saiſons de l'Année
Reglent leur cours par voſtre choix.
La Campagne n'eſt plus bornée
Ainſi qu'elle eſtoit autrefois,
Toute la Terre eſt étonnée
De la voir durer douze Mois.

Si j'avois parlé toûjours auſſi juſte que celle qui a fait ces Vers, je ne ſerois pas obligé de me dédire aujourd'huy ſur la Situation de Fribourg. Je l'ay mis en Suiſſe dans ma derniere Lettre, & il eſt en Briſgau, ſur la petite Riviere de Treiſeim. Cette faute m'eſt d'autant plus pardonnable, qu'il y a deux Villes de ce meſme nom qui ne ſont pas fort éloignées l'une de l'autre, & que deux des plus conſidérables Chapitres de Suiſſe s'y ſont retirez, à ſçavoir celuy de l'Egliſe Cathedrale de Lozanne à Fribourg en Suiſſe, & celuy de Baſle à Fribourg en Briſgau. Apres la priſe de celuy qui eſt preſentement à nous, on ne ſe contenta

pas de s'appliquer à y faire de nouvelles Fortifications, en attendant Mr de Choisy Ingénieur de grande réputation, qui fut aussitost nommé pour les conduire, on fit démolir celles de plusieurs petites Villes, avec quelques Chasteaux voisins, & on travailla à l'établissement des Contributions, dont les grandes sommes rendent cette Conqueste tres-considérable. Mr le Marquis de Boussairs & Mr le Chevalier d'Estrades, qui doivent commander l'un dans la Place, & l'autre la Cavalerie des environs, ne manqueront pas de soin à conserver tous les avantages qu'un Poste si important nous donne. Sa prise a produit de grands effets. La

plûpart des Places que les Ennemis ont de ce costé-là, sont dans une alarme continuelle. L'une se fortifie, les Habitans de l'autre l'abandonnent; celle-cy traite des Contributions; & Strasbourg que rien n'avoit encor étonné depuis le commencement de la Guerre, fait fortifier ses Forts, & songe mesme à en faire construire de nouveaux.

C'est un coup de tonnerre dont les Ennemis ne reviennent pas. Ils se sont fatiguez en retournant à grands pas au dela du Rhin, & ont trouvé toutes leurs mesures rompuës pour leurs Quartiers d'Hyver. Il leur en a falu chercher d'autres que ceux qui leur avoient esté assignez; & cependant nos Trou-

pes apres avoir consumé tous les Fourrages de la Vallée de S. Pierre, ont repassé le Rhin, & joüissent en repos de leurs Quartiers, les Ennemis ayant abandonné tous les Postes qu'ils tenoient sur la Sarre. Ils s'estoient proposez de prendre la Petite-Pierre pour achever leur Campagne; mais loin de venir à bout de leurs desseins, ils ont perdu toutes leurs petites Conquestes, comme Sarbruk qui estoit la plus importante. Le Chasteau en a esté pris par Mr le Marquis de Ranes apres neuf volées de Canon. Vous sçavez quelles cruautez les Ennemis exercerent contre leur parole quand nous le perdîmes. Ceux que Mr de Ranes trouva

dedans ne doutoient point qu'ils ne dûssent recevoir le mesme traitement qui avoit esté fait aux Nostres ; mais ayant esté envoyez à Monsieur le Mareschal de Créquy, cet illustre General leur fit connoistre que les François avoient plus d'humanité, qu'ils estoient genereux de toutes manieres, & amoureux de cette belle gloire qui fait aimer les Conquérans, mesme de leurs Ennemis. Pendant que nos Troupes se signalent par tout, la valeur de la Garnison de Mastric ne demeure pas oisive ; elle fait des courses qui luy sont glorieuses & profitables, s'assure de plusieurs Chasteaux, & sans estre destinée aux travaux de la Campagne, en

fait une plus glorieuſe que celle d'un monde d'Ennemis, s'il eſt permis de parler ainſy. Voicy des Vers ſur celles de tant d'Alliez. Ils ont eſté faits par Mr de la Monnove Auditeur des Comptes à Dijon. Les Prix de l'Académie Françoiſe qu'il a tant de fois remportez, l'ont fait connoiſtre à toute la France.

Au milieu des Eſtez, au milieu des
Hyvers,
Loüis *de ſes beaux faits étonne*
l'Vnivers,
Il déploye en tout temps ſes Ban-
nieres fatales.
Mais confeſſons la verité,
Ses Ennemis plus fins, ſaus bruit &
ſans fierté,

Trouvent bien mieux que luy toutes Saiſons égales, Ils n'entreprennent rien ny l'Hyver, ny l'Eſté.

A peine eut-on apporté la nouvelle de Fribourg rendu, qu'elle fit méditer une autre Conqueſte. Mr de S. Poüange partir en poſte de la Cour pour porter les ordres du Roy, faire préparer toutes choſes, & preſſer l'execution de ce qu'on avoit réſolu. Son ardeur pour le ſervice de Sa Majeſté eſt connuë, & le zele qu'il fit voir pour la gloire de ſes armes à la Bataille de Caſſel, fut ſi grand, qu'il chargea luy-meſme les Ennemis l'Epée à la main, quoy que ſon Employ l'en duſt diſpenſer.

Son départ fit faire de grands raiſonnemens, mais perſonne n'en devina le veritable ſujet, & pluſieurs meſme crûrent qu'il eſtoit envoyé en Allemagne. Peu de jours apres nos Troupes de Flandre firent quelques mouvemens. Elles inquiéterent les Ennemis, qui furent bientoſt perſuadez qu'on alloit aſſieger Ypres, & c'eſtoit cẽ que l'on vouloit qu'ils crûſſent. Cependant S. Guilain ſe trouva inveſty, & le Gouverneur ne l'apprit qu'en le voyant. Le nombre des Troupes augmenta en peu de temps, & il y eut devant cette Place juſques à cent Eſcadrons, & quarante Bataillons qui ne demandoient qu'à combatre, & qui avoient meſ-

me témoigné souhaiter qu'on fist un Siege, parce qu'ils commençoient à s'ennuyer dans leurs Garnisons. Comme ils avoient esté tirez des Places des environs, on nomma pour Officiers Generaux les Gouverneurs de ces mesmes Places, à cause de la facilité que chacun d'eux pouvoit avoir à faire venir de son Gouvernement toutes les choses necessaires pendant le Siege ; aussi n'y manqua-t-on de rien. Toutes les Troupes furent aussi bien nouries, & aussi-bien chaufées, qu'elles auroient pû l'estre dans leurs Quartiers d'Hyver, & on ne peut trop donner de loüanges aux Gouverneurs pour les soins qu'ils ont eu de leur faire fournir tout

ce que la mauvaise saison demandoit qu'on leur donnast au dela de ce qu'elles avoient accoûtumé d'avoir dans le temps ordinaire de la Campagne. Vous ne devez point vous étonner apres cela, Madame, si on s'est rendu maistre de S. Guilain, quoy que ce soit une Place qu'on n'eust jamais crû devoir estre assiegée dans l'Hyver à cause des eaux qui l'environnent. C'est ce qui ne paroissoit pas vray-semblable; mais les François prennent sans menacer, au lieu que les Ennemis menacent & ne viennent à bout de rien; & il est si vray que nos entrepriſes réüssissent toûjours, & mesme en fort peu de temps, que je ne vous écris jamais le

Siege d'une Place, que dans la meſme Lettre je ne vous en marque la priſe ; mais il faut que je vous avouë que je manque d'expreſſions pour parler comme il faudroit de la merveilleuſe conduite de la France. Tous les termes ſont épuiſez, toutes les loüanges ſont uſées, & cependant les reſſorts qui font tout mouvoir, ne le ſont pas : Au contraire, nous les voyons tous les jours agir avec plus de force, & cette derniere Conqueſte en eſt une preuve. Pour vous en informer plus particulierement, il faut vous dire que S. Guilain eſt une petite Ville du Hainault, à laquelle un Abbé quivivoit vers le ſeptiéme Siecle, a donné ſon nom. Elle

n'eſt qu'à une bonne lieuë de Mons, ſur la Riviere de Haine. Meſſieurs de Turenne & de la Ferté, la prirent en 1655. en meſme temps que Condé, apres qu'on ſe fut rendu maiſtre de Landrecies. L'année ſuivante, le Siege de Valenciennes eſtant levé, & Condé repris par les Eſpagnols, elle fut aſſiegée pendant que Mr de Turenne eſtoit devant la Capelle; mais comme cette derniere Place reſiſta peu, Mr de Turenne eut le temps d'aller traverſer les Ennemis à S. Guilain. Ils leverent le Siege ſans l'attendre, & l'ayant formé de nouveau au mois de Mars de l'année 1657. ils en vinrent à bout par la trahiſon de quelques Etrangers qui leur livrerent les

Dehors qu'ils gardoient. Quant à ce qui regarde la force de la Place, elle eſt environnée de Marais. La Riviere de Haine qui paſſe au milieu, ſe ſepare en trois bras dans la Ville, & ſe rejoint en deux pour en ſortir. Elle eſt defenduë par trois Foſſez pleins d'eau, par un Ouvrage appellé le Pâté, qui eſt une eſpece de Boulevart, par un autre Ouvrage à corne, une Demy-Lune, & pluſieurs Redoutes, dont quelques-unes ſont entourées d'eau. Il me reſte à vous apprendre les noms de tous les Officiers Generaux qui ont eu la conduite de ce Siege ſous Mr le Mareſchal de Humieres. Les Lieutenans Generaux furent Mr de Nancré

Gouverneur d'Ath, & Mr le Comte Bardi-Magaloti, Gouverneur de Valenciennes. On choisit pour Mareschaux de Camp Mr de Pertuis Gouverneur de Courtray, Mr du Ranché Gouverneur du Quesnoy, Mr de Sainsandoux Gouverneur de Tournay, Mr le Chevalier de Tillader, Mr le Baron de Quincy, Mr de Cezan Gouverneur de Cambray, & Mr de Rubantel Capitaine au Regiment des Gardes. Mrs de Vauban & du Mez, qui ont la mesme qualité, furent commandez pour la conduite des Travaux & de l'Artillerie, & l'on peut juger par là que le succés de ces deux choses estoit infaillible. Les Brigadiers qui ont servy à ce Siege,

ſont Mr d'Aubarede Meſtre de Camp du Regiment des Vaiſſeaux, Mr de S. George Meſtre de Camp du Regiment du Roy, Mr le Chevalier de Souvray Lieutenant Colonel de Navarre, & Mr Chiméne. Mr de Momont y a fait les fonctions de Major General. Un Siege entrepris apres de ſi juſtes meſures, & qui devoit eſtre pouſſé par tant de Braves, ne pouvoit manquer de réüſſir. C'eſt ce qui a fait dire à un bel Eſprit de Lile, en s'adreſſant aux Ennemis,

Eſpagnols, Hollandois, courez à
Saint Guilain,
Malgré les Elemens d'Humieres
le va prendre,

Et l'on ne croit pas que demain
La Place puisse se defendre.
Dépeschez, & venez au moins
Voir de plus pres une Victoire
Que vous auriez peut-estre peine à
croire,
Si vous n'en estiez les Témoins.

Ils ont suivy ce conseil, & semblent n'estre venus fort pres de S. Guilain que pour en apprendre plutost la prise. Voicy par ordre ce qui s'est passé au Siege de cette Place.

Monsieur le Mareschal de Humieres partit de Lile le 30. de Novembre, avec M^r le Marquis de Humieres son Fils, & M^r le Baron de Quincy. Il estoit accompagné de sept Escadrons de Cavalerie, & suivy

de Mr de Sainſandoux, avec les Troupes qui venoient du coſté de la Lys. Il arriva le premier de Decembre devant S. Guilain, à la pointe du jour. Mrs de Nancré, de Magaloti, le Chevalier de Tilladet, du Ranché, & de S. Riché, s'y trouverent en meſme temps, ſuivant les ordres qui leur avoient eſté envoyez le jour precedent. Ils conduiſoient la Cavalerie & les Dragons d'Ath, Condé, Valenciennes, Doüay, S. Amant, Orchies, Marchiennes, Bouchain, & du Quesnoy, le tout au nombre de cinquante Eſcadrons. Deux Pieces de Canon arriverent le meſme jour, & furent menées à un Moulin proche la Redoute de Baudours.

Deux cens Dragons des Regimens Dauphin & Fimarcon, avec cinquante Mousquetaires de la Garnison d'Ath, l'attaquerent à l'entrée de la nuit. Elle estoit gardée par cinquante Hommes, qui l'abandonnerent apres avoir tiré cinquante ou soixante coups. Nos Gens les poursuivirent, & en prirent dix-huit ou vingt.

La Circonvalation fut reglée le lendemain, & l'Infanterie qui devoit faire le Siege arriva au Camp. On ordonna trois Attaques. La premiere fut celle des Gardes. Elle devoit emporter une grande Redoute environnée de Fossez remplis d'eau, avant que d'aprocher du Corps de la Place. Il faloit en suite

arracher des Paliſſades qui defendoient le Pâté. Il ne pouvoit eſtre pris qu'en paſſant par deſſus une Digue fort étroite, & ſur laquelle on ne pouvoit aller qu'un à un.

La ſeconde Attaque, appellée celle de Navarre, avoit deux grandes Redoutes à prendre, avec de grands Foſſez pleins d'eau.

L'Attaque de Boſſu eſtoit la troiſiéme, & il faloit qu'elle gagnaſt un Ouvrage à corne, & une Demy-Lune, avant que d'arriver au Corps de la Place.

Le 4. on ouvrit la Tranchée à ces trois Attaques. On avança beaucoup le travail, principalement à celles de Mrs du Ranché

& de S. George. Mr le Mareſchal de Humieres demeura juſques à une heure apres minuit à les viſiter continuellement depuis la teſte juſques à la queuë. Les deux premiers Bataillons des Gardes, de Navarre, & un du Royal, monterent la Garde, & furent relevez le lendemain par autant de Bataillons des meſmes Corps. Les Ennemis ne tirerent que trois coups de Mouſquet, & un de Canon. Le noſtre leur répondit le 6. au matin avec une Baterie de ſix Pieces.

Le 7. apres midy, on prit à l'Attaque de Navarre, une grande Redoute qui n'eſtoit qu'à quarante pas du Pâté. Elle eſtoit gardée par trois cens

Hommes, qui ſe defendirent avec beaucoup de vigueur, mais ce ne fut que pour augmenter la gloire de Monſieur le Comte de Soiſſons, qui s'expoſa tout-à-fait à cette Attaque, où il alla l'Epée à la main. Son Lieutenant Colonel eut le bras caſſé, celuy du Regiment du Pleſſis y fut tué, & Mr d'Aubarede dangereuſement bleſſé d'un coup de Mouſquet à la teſte.

Le 8. au ſoir, Mr de Sainſandoux monta la Tranchée à l'Attaque des Gardes, avec le Regiment de Rouſſillon; Mrs de Cezan & de Villechauve, à celle de Navarre, avec le Regiment de Humieres; & Mr du Ranché, avec Mr de Chiméne, à celle de Boſſu, avec le Regi-

ment de Conty. On s'établit pendant la nuit à celle de Navarre, dans les Logemens qu'on avoit faits. A celle de Bossu, on passa l'Avant-fossé de l'Ouvrage à corne, & l'on y fit un Logement sur le glacis. On dressa la mesme nuit une Baterie de six Pieces, qui tira dés le point du jour ; & l'on augmenta celle de Navarre jusques au nombre de neuf ; de maniere que ces deux Bateries qui voyoient le Pâté à revers, incommoderent fort chacune de son costé.

Le 9. apres midy, sur l'avis que Mr le Mareschal de Humieres eut que les Ennemis s'avançoient, & qu'ils n'estoient qu'à trois petites lieuës de Mons, il alla choisir un Camp pour al-

ler au devant d'eux, & leur donner Bataille, s'ils osoient combatre. Il résolut en suite l'Attaque generale des Dehors ; & comme les glaces ne se trouverent pas assez fortes pour porter les Gardes qui devoient insulter le Pâté, ils passerent un à un avec leur intrépidité ordinaire, sur la Digue qui conduit à cet Ouvrage ; puis ils se rassemblerent pour donner tous ensemble à l'heure de l'Attaque. Elle commença à une heure apres minuit. Huit coups de Canon en furent le signal. Toutes nos Troupes firent également bien ; il estoit necessaire qu'elles montrassent de la vigueur pour forcer la resistance des Ennemis qui fut tres-grande

dans tous les endroits qu'on attaqua. On ne peut voir un plus grand feu de Grenades & de Mousquetterie que celuy qu'essuyerent nos Gens pendant trois heures. Mr le Chevalier de Tilladet commandoit l'Attaque de Navarre, & se rendit maistre de tous les Ouvrages jusques à la Muraille de la Ville. Les deux Bataillons de Bourgogne y estoient de garde, avec Mr le Chevalier de Souvray, qui s'y est particulierement distingué. On y avoit aussi envoyé les Compagnies des Grenadiers de Humieres, Navarre, & Languedoc. L'Attaque des Gardes eut tout le succés qu'on pouvoit desirer. Mr de Rubantel y servoit de Mareschal de Camp.

& Mr de S. Germain de la Breteche y commandoit trois cens Hommes détachez du Regiment des Gardes, avec lesquels il chassa les Ennemis des Ouvrages qui regardent le Bastion de Horn, jusques à l'Attaque de Navarre, où il joignit le Regiment de Bourgogne. Les deux Bataillons des Fuziliers, & un de Stoup, estoient de garde à l'Attaque de Bossu. Mr de Quincy Mareschal de Camp, y commandoit, ayant sous luy Mr de Chiméne Brigadier. Les Troupes de cette Attaque, avec les Grenadiers de la Reyne qui avoient à leur teste Mr Pasillon l'un de leurs Capitaines, se mirent dans l'eau glacée jusques à la ceinture,

& ayant passé l'Avant-Fossé de l'Ouvrage à corne, emporterent cet Ouvrage avec une Demy-Lune. C'estoit tout ce qu'on leur avoit donné ordre d'attaquer. Trois cens Dragons commandez par Mr de Fimarcon, firent une fausse Attaque à la Digue de Bodours. Ils prirent quatre-vingts six Soldats, & deux Officiers. Mr de Sainsandoux voulut se charger de cette Attaque, quoy qu'il ne fust pas de jour. On auroit entré dans la Ville, si on avoit eu les choses necessaires pour en rompre la Porte, ou des Echelles pour monter. Apres la prise du Pâté, les Troupes des deux autres Attaques se joignirent, & il en

couſta aux Ennemis quatre Pieces de Canon qui eſtoient au bout de leur Pont-levis, & tiroient par des embraſures. Ces meſmes Troupes apres avoir fait des Retranchemens avec des Gabions, tournerent contre la Porte de la Ville les quatre Pieces de Canon qu'elles venoient de gagner. Il y en avoit encor trois autres en état de foudroyer les Aſſiegez ; & tout eſtant preparé pour donner un Aſſaut general la nuit du dix au onze, le Gouverneur qui le ſçeut fit batre la Chamade à deux heures apres midy. Mr le Mareſchal ſe rendit à l'inſtant meſme à la Tranchée, où il trouva les Oſtages qu'on luy amenoit. Il convint avec eux

qu'ils luy remettroient une des Portes de la Ville, où il fit entrer aussitost un Bataillon des Gardes Françoises, & un des Gardes Suisses. La Garnison de plus de mille Hommes sortit le onziéme au matin, avec Armes & Bagages, & une Piece de Canon, pour aller à Bruxelles, escortée par quatre-vingts Maistres des Troupes du Roy qui devoient revenir à Ath. Les Ennemis estoient arrivez le 10. au soir à Mons, où ils avoient fait tous les préparatifs necessaires pour le secours de la Place. Ils ne manquoient pas de Troupes, mais l'importance estant de choisir un Chef, tous ceux qui pouvoient en esperer le Commandement, avoient

longtemps conferé enſemble pour voir ſur qui on trouvoit à propos qu'on le fiſt tomber.

Monſieur le Mareſchal de Humieres a paru infatigable pendant ce Siege ; on ne ſçauroit exprimer ſa vigilance ; il a paſſé les nuits entieres ou à la Tranchée, ou à viſiter les Poſtes, ou au Bioüac, & preſque tous les jours à cheval. Il ſembloit auſſi que les Troupes fuſſent animées par ſon exemple. La rigueur du temps n'a pû les refroidir un moment, & on a trouvé la meſme facilité à leur faire faire toutes choſes qu'on auroit euë dans le Mois de Juin. M^r le Prince d'Iſenghien ayant eſté averty de ce Siege, prit auſſitoſt la Poſte pour y aller

joindre Mr le Mareſchal de Humieres ſon Beaupere, & donna des preuves de ſon courage avec le Marquis de ce nom ſon Beaufrere. Comme l'impatience des François eſt grande, ſur tout quand il faut courir à la gloire, dés que Mr le Marquis de Navailles eut appris qu'il y avoit une Place aſſiegée, il s'y rendit auſſitoſt en poſte, & ſervit dés le ſoir meſme en qualité de Volontaire. Il monta la Tranchée avec le ſecond Bataillon des Gardes, & il continua à faire la meſme choſe pendant tout le Siege. Ayant ſçeu que le ſoir qu'on devoit attaquer la Contreſcarpe, le Regiment de Navarre auroit le plus à ſoufrir, il ſe mit à la teſte de ce Regiment;

où son intrépidité & sa valeur se firent admirer. Mr le Comte de Tonnerre alla aussi Volontaire à la Tranchée, & il y reçeut un coup de Mousquet. Mr le Marquis des Hissars qui commande le Regiment de Languedoc, fit des choses surprenantes à la teste de ce Regiment, qui s'est acquis beaucoup de reputation. Celuy du Plessis ne s'est pas moins signalé, & s'il avoit eu des Haches pour rompre les Portes de la Ville, il seroit entré dedans comme nos Troupes firent à Valenciennes. Mr du Poncet qui en estoit Lieutenant Colonel, a esté tué. Mr Deshoy Capitaine de ce Regiment, & Mr Bienfait de Beaulieu, s'y sont signalez. Mr Cham-

pagne premier Brigadier des Gardes de Mr le Mareſchal de Humieres, s'eſt fort diſtingué pendant ce Siege, ainſi que Mr Duparc Garde dans le meſme Corps, & Mr de Tangis qui en eſtoit ſorty pour agir en qualité d'Ingénieur. On ne peut douter qu'il n'y ait donné beaucoup de marques de courage, puis qu'il y fut bleſſé. Mr de S. Germain de la Bretеche le fut auſſi à l'Attaque des Gardes, & tomba du haut de la Digue, apres avoir reçeu deux bleſſures. Mr de Soiſy, Fils de Mr le Preſident le Bailleul, fut bleſſé dans la meſme occaſion; il tomba dans le Foſſé, & paſſa la nuit ſur la glace, parce qu'on ne le pût trouver que le lende-

main. Mrs de Seraucour & de Chéviere Sous-Lieutenans aux Gardes, & Mr de Torcy Enseigne, ont esté blessez, & Mr Cigogne Lieutenant, tué. Mr de Pierrebasse Ayde-Major des Gardes, a eu la teste emportée d'une volée de Canon.

La nouvelle de la prise de S. Guilain fut apportée au Roy par Mr de la Taulade Ayde de Camp de Mr le Mareschal de Humieres. Mr le Marquis de Louvois qui le presenta, dit à Sa Majesté que les Ennemis publioient que les Anges Tutelaires de la France luy servoient d'Espions dans le Ciel pour l'avertir des changemens du temps qui luy estoient presque toûjours favorables. Le

Duc de Villa-Hermosa estoit à Haurec fort pres de la Place, avec douze à treize mille Hommes, faisant porter des Echelles pour passer les Marais, & se vantant qu'il attaqueroit les Lignes. Lors qu'il entendit que le Canon tiroit fort peu, & puis qu'il cessoit entierement, il crût le Siege levé, & ayant détaché trois cens Chevaux pour prendre langue, ils en trouverent cinquante des Nostres envoyez pour le mesme dessein. Celuy qui les commandoit ayant esté pris pour avoir eu son Cheval tué sous luy, eut peine à desabuser ce Duc, en l'assurant qu'il avoit veu entrer les Troupes de Sa Majesté dans la Place; & lors que les Assiegez batoient

la Chamade, Monsieur le Mareschal de Humieres faisoit monter sa Cavaleric à cheval pour aller vers les Ennemis dont il venoit d'apprendre des nouvelles.

Le Roy a donné le Gouvernement de S. Guilain à Mr Catinal Capitaine aux Gardes, qui a fait la Campagne passée en qualité de Major des Gardes. Mr de Longpré Capitaine au Regiment de Picardie, en a esté fait Lieutenant de Roy ; & Mr de l'Apparat Capitaine dans Piémont, en a eu la Majorité. Jamais Campagne ne fut plus glorieusement finie. Cette derniere Conqueste a donné lieu à ces Vers.

C'eſt à ce coup qu'il ſe faut rẽdre,
O Flandre,
Puis que contre Loüis *tous tes efforts ſont vains.*
Saint Omer, Saint Guilain t'en donnant des exemples
Tres-amples,
Tu ne peux faire mieux que d'imiter tes Saints.

Les Gardes du Corps ſont de retour, & le Roy a fait depuis peu la Reveuë de tous ces Braves qui ſont devenus la terreur des Allemans. Sa Majeſté avoit cinq cens Gardes nouveaux, bien montez, bien veſtus, & de tres-bonne mine, qu'elle diſtribua dans les Compagnies pour les augmenter, &

les rendre encor plus fortes qu'elles n'eſtoient avant la Campagne. Voicy les Noms de ceux qu'Elle fit Exempts, & à qui Elle voulut donner par là des marques de la ſatisfaction qu'Elle avoit reçeuë de leurs ſervices.

Dans la Compagnie de Noailles.

Mr le Marquis de S. Chamant du Peſcher, Cadet. Il eſt originaire de Limouſin, d'une tres-bonne Maiſon, & Parent de Monſieur le Duc de Noailles.

Mr de la Meſſeliere, auſſi Cadet.

Mr de Tierceville, de Normandie, Brigadier.

Mr de Verduiſant, de Guyenne. Il a eſté Lieutenant des Gardes de feu Mr le Mareſchal

d'Albret, & Capitaine de Cavalerie.

Mr de Granpré, Premier Capitaine d'un Regiment de Cavalerie.

Je vous ay déja parlé, Madame, de Mr de la Messeliere, qui a fait plusieurs Campagnes. Il est bien fait, a du cœur, & s'est signalé dans la Journée de Cokberg. Il sort d'une des meilleures Maisons de Poitou & de la Marche, & est allié de celles de Rochechoüart, de la Rochefoucaut, de Maillé, de Brezé, de Polignac, & de toutes les plus qualifiées de Poitou & de Limousin. Son Grand Pere fut nourry Enfant d'Honneur aupres de Loüis XIII. & ses Ancestres ont eu de grandes

Charges & des Emplois conſi-
dérables dans les Maiſons de
nos Rois.

Dans la Compagnie de Duras.

Mr Desforges. Il eſt Neveu
de Mr de Chaſeron Lieutenant
General des Armées du Roy,
& luy a ſervy d'Ayde de Camp.

Mr Meſſier. Il a eſté bleſſé,
& eſt retourné dans l'Occaſion
avec plus d'ardeur, apres avoir
eſté guery de ſes bleſſures.

Mr Danglar, Brigadier.

Dans la Comp. de Luxembourg.

Mr de la Chaume, Mr de
S. Pierre, Mr de la Tolnele, &
Mr le Chevalier de S. Lucé.
Je n'en ay pû apprendre que les
noms.

Dans la Compagnie de Lorge.

Mr le Chevalier de Rhodes.

Il eſt Frere de Mr de Rhodes Grand-Maiſtre des Cerémonies.

Mr de Saint Martin. Il a trente années de ſervice, & n'a perdu aucune occaſion de ſe ſignaler. Il a eſté Capitaine d'Infanterie, Brigadier des Mouſquetaires, & fut fait Major de Nimégue dans le temps de cette Conqueſte. Il a roûjours ſervy d'Ayde de Camp dans l'Armée du Roy ſous Monſieur de Lorge, & ſes manieres honneſtes le font eſtimer de tous ceux qui le connoiſſent.

Je ne puis mieux finir ce qui regarde la Guerre, qu'en vous apprenant le retour de Monſieur le Mareſchal de Créquy. Il a eu l'honneur de ſalüer le

Roy, & en a eſté reçeu comme le meritoient les actions de conduite & de vigueur qui luy ont acquis tant de gloire dans toute cette Campagne.

Sa Majeſté a donné à Mr de Tiergeville-Mahaut le Gouvernement de Dieppe, vacant par la mort de Mr de Montulé. Je vous ay déja parlé de ſon merite, & il y a peu de Perſonnes à qui ſes ſervices ne ſoient connus. Il a eſté dés ſa premiere jeuneſſe Capitaine dans le Regiment du Havre, puis Lieutenant Colonel dans un autre, & en ſuite Lieutenant de la Meſtre de Camp, & Capitaine du Regiment de Cavalerie d'Armagnac durant les Guerres de Guyenne. Il y fut fait pri-

sonnier au Combat de Montanſé, où Monſieur le Duc de Montauſier qui commandoit l'Armée du Roy, batit les Ennemis, & eut le bras caſſé.

Si tant d'Articles d'Armée ſemblent trop ſérieux à vos Amies, qui peuvent moins aimer la Guerre que vous, voicy un Conte d'un ſtile à leur délaſſer l'eſprit. Il eſt d'un Gentilhomme de Provence, & je croy que vous demeurerez d'accord avec luy de ſa Morale.

DEMOSTHENE Amoureux.

JAdis dans Corinthe une Dame Etaloit des attraits que chacun admiroit,

Attraits, dignes de toucher l'ame
Des Dieux qu'alors on adoroit.
Qui ne croiroit d'abord qu'une
Beauté pareille,
Pour ſes Amans n'euſt beaucoup de
fierté?
Cependant on feroit grand tort à
ſa bonté,
A tous elle preſtoit l'oreille,
Ou ſi quelqu'un en eſtoit rebuté,
Il ne devoit, de ce malheur extrême,
Se prẽdre qu'à ſoy-méme, (me,
S'accuſant d'eſtre avare, ou bien
d'eſtre indigent.
Lâchons le mot enfin, la Belle ai-
moit l'argent.
Le docte & fameux Démoſthene
Crût que ſans un pareil ſecours
Il s'en feroit aimer ſans peine,
Luy qui perſuadoit toûjours;
Mais ſon éloquence fut vaine,

On

On ne luy fait grace de rien,
Et le traitant comme un autre
Homme, (*somme*
On luy demande une assez grande
Pour prix d'un secret entretien.
Surpris d'une telle demande,
Il fuit, disant je ne puis consentir
D'aller donner une sõme si grande
Pour n'acheter au fonds qu'un repentir.
Moralisõs un momẽt sur ce Conte.
Nostre Orateur n'avoit donc point de honte
De contenter sa passion,
Et ce n'est qu'à son avarice
Qu'il dût sa moderation.
Quand nous nous défaisons d'un vice
Souvent nous ne faisons au fonds
Que changer seulement de genre de foiblesse,
Et cependant nous en voulons
Faire honneur à nostre sagesse.

Comme nous allons entrer dans la Saiſon des Plaiſirs, je croy que j'auray à vous parler le Mois prochain de pluſieurs Divertiſſemens. On n'a veu que les anciens Opéra pendant celuy-cy, & rien n'a paru de nouveau ſur le Théatre, à l'exception de l'Electre de Mr Pradon, qui a eſté joüée par la Troupe du Fauxbourg S. Germain. Celle de l'Hoſtel de Bourgogne promet pour le lendemain des Rois ſans remiſe la premiere Repreſentation du Comte d'Eſſex de Mr de Corneille le jeune. Ce Sujet eſt grand, & de noſtre Siecle, puis que ſa diſgrace arriva au commencement de l'Année 1601. On dit qu'il n'y a rien de plus touchant que cette Piece. Elle

a fait du moins assez de bruit par quelques Lectures, pour obliger l'autre Troupe à promettre aussi un Comte d'Essex qu'elle luy doit opposer. S'il a autant de beautez qu'on assure qu'il y en a dans celuy dont je vous parle, on peut se promettre beaucoup de plaisir de cette opposition. Comme l'Autheur de ce dernier ne se nomme point, quelques-uns veulent que ce soit l'ancien Comte d'Essex de Mr de la Calprenede raccommodé. Il est vray qu'on n'a songé à remettre ce Sujet sur le Théatre de Guenegaud que depuis que les Affiches de l'Hostel ont fait connoistre que Mr de Corneille le jeune l'avoit traité ; mais il importe peu du temps, pourveu que l'Ouvrage

soit assez bon pour satisfaire le Public.

Cependant je vous avertis de ne point chercher à Roüen l'Histoire de ma derniere Lettre qui parle d'un Conseiller & d'un Abbé égarez en allant à Dieppe. J'ay sçeu que l'Avanture s'estoit passée ailleurs, & qu'on avoit changé le lieu de la Scene par quelques intérests particuliers.

Adieu, Madame, je me tiens bien glorieux d'avoir pû vous faire part avec une exacte ponctualité de toutes les Nouvelles de cette Année. Attendez de moy un redoublement de soins pendant celle où nous allons entrer, & croyez que je suis vostre, &c.

A Paris ce 31. Decembre 1677.

Et par apoſtille, Madame, vous ſçaurez que Sa Majeſté ne voulant pas moins faire pour Mademoiſelle de la Marck que pour toutes celles qui ont eſté Filles d'Honneur de la Reyne, luy a donné la Lieutenance de Roy de Xaintonge & d'Angoulmois, vacante par la mort de Mr le Comte de Jonſac. Vous jugez bien qu'elle tirera beaucoup de cette Charge ; mais le Roy qui ne fait jamais de petites faveurs, a bien voulu luy promettre d'ajoûter à ce qu'elle en pourra tirer, dequoy faire une ſomme conſidérable. Vous ne doutez point, Madame, qu'une Perſonne auſſi bien faite qu'elle eſt, qui a beaucoup de bien de patrimoine, & dont on connoit ſi

parfaitement le merite & la vertu, ne ſoit tres-avantageuſement pourveuë. Heureux celuy dont elle ſera le partage! Je ne vous apprendrois rien, quand je vous parlerois de ſa naiſſance. Son Nom la diſtingue ſi fort, qu'il ſeroit inutile de vous rien dire de plus.

Monſieur le Duc de Vitry a eſté fait Conſeiller d'Etat d'Epée.

Mr de Guilleragues a eſté nommé Ambaſſadeur â Conſtantinople.

Mr l'Abbé de Valbelle Aumônier du Roy, a eu l'Eveſché d'Alet; & Mr Robert Maiſtre de Muſique de la Chapelle, l'Abbaye de Mr Leſeau.

Mr le Marquis d'Obigné, Frere de Madame de Mainte-

non, a épouſé Mademoiſelle de Froiſgny.

Souvenez-vous, Madame, que tout cela vous eſt écrit par apoſtille, c'eſt à dire que ce ſont Nouvelles que j'apprens en fermant ma Lettre, ſans avoir le temps de vous dire un mot du merite de tous ceux que je vous nomme. J'y ſupléeray la premiere fois, & n'oublieray pas de vous parler de l'Action éclatante de Mr l'Abbé Colbert.

J'ajoûteray cependant icy que Monſieur le Marquis de la Ferté vient d'eſtre declaré Duc & Pere. Sa Majeſté le voyant marcher ſi dignement ſur les traces de Monſieur le Mareſchal ſon Pere, dont les grands ſervices & la longue

suite d'Actions glorieuses sont connuës à toute la France, a voulu faire voir par cette marque d'honneur la bienveillance particuliere dont elle les honore l'un & l'autre. Je vous ay parlé dans la plûpart de mes Lettres des diférentes Occasions où ce nouveau Duc s'eſt ſignalé.

FIN.

ON donnera un Tome du Nouveau Mercure Galant, le premier jour de chaque Mois ſans aucun retardement. Il ſe diſtribuëra toûjours en blanc chez le Sieur Blageart, Imprimeur-Libraire, Ruë S. Jacques, à l'entrée de la Ruë du Plaſtre. Et au Palais, où on le vendra vingt ſols relié en Veau, & quinze relié en Parchemin.

TABLE DES MATIERES.

Reponse de la Prairie au Ruisseau.
Histoire des deux Maris jaloux.
M. le Comte d'Ayen est reçeu Duc & Pair de France au Parlement.
Sa Majesté nomme M. de Rubantel & de Tracy Mareschaux de Camp.
Mort de Dom Ioseph d'Ardennes Comte d'Illes,
Mort de M. l'Abbé Castelan.
L'Amant Trompé.
Fragment du Testament de Mad. du Puy, celebre Ioüeuse de Harpe.
Paroles du dernier Air de feu Monsieur le Camus.
Autre Air de M. de Moliere.
Vers envoyez avec un Bouquet de Tubereuses au mois de Decembre.
Les Avantures d'Armide & de Renaud, composées par M. le C. de Moré.
Compliment fait à Monsieur le Chancelier par M. Doujat, lors qu'il le fut saluër pour la Faculté de Droit de l'Université de Paris.
Madrigaux & Quatrains à Monsieur le Chancelier.

TABLE.

Dispute d'Apollon & de l'Amour sur des Vers d'Iris.

Excez d'amour d'une jeune Personne nouvellement mariée.

M. l'Abbé du Plessis est sacré Evesque de Xaintes.

Le Roy donne une Abbaye à M. l'Abbé d'Aquin, & une autre à M. de Puysegur.

Elegie de M. Ferier Autheur de l'Adieu aux Muses.

Mariage du Prince d'Orange avec la Princesse Marie, Fille aisnée du Duc d'Yorck.

Tout ce qui s'est passé de remarquable au Parlement le lendemain de la S. Martin, le jour des Harangues & celuy des Mercuriales.

Avantage remporté sur les Hongrois par le Colonel Boham.

Sonnets au Roy.

Sa Majesté fait present d'une Epée au General Major Harang, & elle donne la Lieutenance Colonelle du Regiment de Picardie à M. de Villemandor, & celle du Regiment

TABLE.

de Normandie à M. de Guilerville.

M. l'Abbé de Grandmont qui avoit eſté nommé à l'Eveſché de S. Papoul, eſt ſacré à Pezenas.

M. l'Abbé le Boiſtel ſoûtient des Theſes de Philoſophie dediées à M. le Marquis de Louvoys, où pluſieurs Dames ſe trouverent.

Lettre de M. Petit à Monſieur le Duc de S. Aignan.

Avanture de Muſique.

Pluſieurs Explications qui ont eſté données par divers Particuliers à l'Enigme du 9. T. du Merc. Galant.

Lettre de Monſieur le Duc de S. Aignan ſur ce Sujet. Enigme.

Portrait des deux Couſines de Poitou.

Mort de M. le Marquis de Rouville.

Mort de M. l'Eveſque d'Alet.

Mort de M. Leſeau, Chanoine de N. Dame de Paris,

Mort de M. de Miramion.

Mort de M. le Premier Preſident.

Mort de M. de Sainte Beuve.

Mort de M. Neuré & de M. Michel.

Mariage de M. le Marquis de Saint Germain Beaupré,

TABLE.

Mariage de M. *le Marquis de Bonnelle.*
Qualité de Secretaire de Monseigneur le Dauphin, donnée à M. *Destanchau.*
Vers de Mademoiselle de Racilly.
Prise de Sarbruc.
Vers de M. *de la Monnoye.*
Siege & Prise de S. Guilain.
Noms des morts & des blessez & de ceux qui se sont signalez à ce Siege.
Le Roy donne le Gouvernement de Dieppe à M. *de Tiergeville.*
Noms des nouveaux Exempts nommez par Sa Majesté.
Demosthene amoureux.
Nouvelles Pieces de Theatre, dont le Comte d'Essex de M. *de Corneille le jeune doit paroistre la premiere.*
Sa Majesté donne la Lieutenance de Roy de Xaintonge & d'Angoumois à Mademoiselle de la Marck.
M. *de Guilleragues est nommé à l'Ambassade de Constantinople, &* M. *de Valbelle à l'Evesché d'Alet.*
Le Roy fait M. *le Marquis de la Ferté Duc & Pair,*

Fin de la Table.

BIBLIOTHEQUE

8° H
26.484

MERCU

GALANT

DECEMB

1677